

**CONTRAT D'OBJECTIFS
& DE PERFORMANCE**
2023-2027

Faire école

FRENCH MARITIME ACADEMY

**ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE MARITIME**

www.supmaritime.fr





EDITO



Hervé Berville

Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargé de la Mer

Le Président de la République a tenu à le dire dans le cadre de son intervention lors des Assises de l'économie de la mer le 28 novembre 2023 à Nantes, l'Ecole nationale supérieure maritime doit avoir les moyens de ses ambitions et, en premier lieu, celle du doublement du nombre d'officiers diplômés entre 2021 et 2027. Je prends la mesure de cet engagement fort du chef de l'Etat à la fois comme ministre, comme homme de la mer et comme citoyen.

Comme ministre car je crois fermement à la place de cette Ecole, héritière des Ecoles d'hydrographie, comme composante de notre grande politique publique de la mer. La place de l'ENSM dans le monde maritime est essentielle et nous devons la préserver, la soutenir et la développer.

Comme homme de la mer car je sais, venant d'un département littoral, l'importance qu'a « l'Hydro ». On respecte cette institution, ses 450 ans d'histoire, ceux qui en viennent, ceux qui veulent l'intégrer. Et la France maritime ne serait pas exactement la même sans l'ENSM !

Comme citoyen car je crois intensément à cette possibilité donnée d'agir dans une action publique lisible, claire, faite d'objectifs, de moyens et de jalons identifiés. Je crois à l'intégration territoriale forte et au sentiment presque affectif que nous ressentons devant ces murs, ces navires, cette fierté nationale et cette richesse que sont nos marins, et en l'occurrence nos officiers. Je crois aussi à la possibilité pour cette Ecole de grandir par le biais de l'Institut national supérieur maritime qui sera un axe majeur de cette traversée.

Alors je sais compter sur le Président du conseil d'administration et le directeur général de l'Ecole pour garder le cap et je m'inviterai régulièrement sur cette route tracée en confiance et dans une sérénité retrouvée, dans l'intérêt général.

Vive l'ENSM et bonne lecture




**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE 2023 - 2027

ENTRE
Le Secrétariat d'Etat auprès de la Première ministre, chargé de la Mer

Et
L'Ecole Nationale Supérieure Maritime – ENSM

Le 19 décembre 2023

Le Secrétaire d'Etat
auprès de la Première ministre,
chargé de la Mer


Hervé BERVILLE

Le Président du Conseil d'administration
de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime
(ENSM)


**Frédéric MONCANY
DE SAINT-AIGNAN**

Le Directeur général
de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime
(ENSM)


François LAMBERT



SOMMAIRE

AVANT PROPOS : Qu'est-ce qu'un contrat d'objectifs et de performance (COP) ?

L'ENSM GRANDIT... _____ **02**

4 AXES

• **AXE 1 :** Enseigner la mer de toutes nos forces _____ **04**

• **AXE 2 :** "Nationaliser" la formation supérieure maritime _____ **16**

• **AXE 3 :** Soutenir l'économie de la mer _____ **20**

• **AXE 4 :** Maritimer les esprits et développer le sens marin et la culture maritime _____ **26**

LA CHARTE ENSM _____ **32**

LE CALENDRIER DU COP _____ **34**

LES INDICATEURS DU COP _____ **36**

CONCLUSION _____ **37**

ANNEXES :

INDICATEURS COP 2023-2027

• **AXE 1 :** Enseigner la mer de toutes nos forces _____ **38**

• **AXE 2 :** Nationaliser la formation supérieure maritime _____ **40**

• **AXE 3 :** Soutenir l'économie de la mer _____ **41**

• **AXE 4 :** Maritimer les esprits et développer le sens marin _____ **42**

BILAN DU COP PRÉCÉDENT

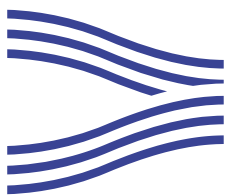
• **AXE 1 :** Répondre aux besoins des acteurs de l'économie maritime _____ **44**

• **AXE 2 :** Affirmer l'ENSM comme une école de référence à l'échelle internationale _____ **46**

• **AXE 3 :** Positionner l'ENSM comme un pôle d'expertise et d'excellence
en matière d'enseignement et de recherche _____ **48**

• **AXE 4 :** Consolider son organisation et mettre en œuvre des outils de gestion interne _____ **49**

GLOSSAIRE _____ **50**



Qu'est-ce qu'un contrat d'objectifs et de performance (COP) ?



Frédéric Moncany de Saint-Aignan,
**Président du Conseil
d'Administration de l'ENSM**



François Lambert,
Directeur général de l'ENSM

Ce peut être un document de plus, une idée fournie à un moment précis pour aller dans le sens du vent. L'exercice se prêterait alors beaucoup à une école originellement liée à la marine marchande. Mais ce document a été pensé autrement.

Il est de bon ton de parler de stratégie. La stratégie est un terme militaire, un ensemble d'actions coordonnées pour atteindre des objectifs globaux et un effet recherché. Elle se distingue de la tactique, dont la temporalité est plus court-termiste avec des étapes concrètes et dont le coeur évoque les moyens ou les outils pour mettre en oeuvre, précisément, la stratégie.

Ce COP serait donc une stratégie. L'équipe de direction de l'Ecole nationale supérieure maritime aime à considérer, surtout, qu'il vient tracer une route, donner un cap, des perspectives de court, moyen et long terme. Co-construit avec la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DG AMPA), qui assure la tutelle de notre établissement, il engage l'Ecole l'Ecole nationale supérieure maritime, forte de sa jeune, et aussi de sa longue histoire, héritière des écoles d'hydrographie, dans des ambitions nouvelles. Il est écrit par et pour le collectif, dans l'intérêt général, pour dépasser l'idée selon laquelle un décret à lui seul permettrait une fusion. L'union reste, aujourd'hui encore, un défi qu'il nous faut collectivement relever. Ce contrat favorise également une inscription réaliste des projets de l'Ecole pour l'avenir et laisse envisager une plus grande lisibilité dans les actions à venir, là encore pour le collectif.

Construit autour de quatre axes et d'outils de pilotages adaptés et partageables, ce document comporte des témoignages, des engagements, qui donnent du sens à l'organisation de l'Ecole nationale supérieure maritime au Havre, à Marseille, à Nantes et à Saint Malo. L'ENSM, c'est une seule entité sur quatre sites et c'est un peu plus qu'une école. Le suivi du COP sera intense pour continuer à faire grandir l'Ecole et ainsi l'économie maritime de notre pays car la formation est la clé de voûte de cette odyssee.

INTRODUCTION

L'ENSM grandit ...

Le bilan du COP précédent présenté en annexe permet de comprendre que les enjeux portés par la dernière stratégie de l'ENSM n'étaient pas suffisamment assortis de moyens et que les travaux engagés auraient sans doute mérité plus de suivi et de constance.

La réorganisation de l'école, avec la centralisation des services support, la rationalisation des locaux et de leurs usages, ainsi que les déménagements de Saint Malo et de Nantes, touche maintenant à son but. Les réflexions stratégiques du nouveau COP 2023 2027 tiennent donc compte de ces étapes franchies, dans une conjoncture nouvelle, plus porteuse et sans doute plus ouverte, issue notamment des décisions retenues dans le cadre du Fontenoy du maritime.

Ce COP porte également sur les conclusions issues du document de pilotage établi en fin d'année 2022, les 13 travaux de l'ENSM, et sur une concertation mise

en place en interne par l'école pour faire du COP, un véritable document d'adhésion et pour « faire école »¹. Car, malgré des ambitions légitimes, en un peu plus de douze ans, si les écoles de la marine marchande tentent de plus et mieux travailler ensemble à l'échelle d'une école nouvelle, la dynamique d'UNE école n'est pas encore suffisamment évidente et constitue encore un défi.

Il est permis de croire qu'aujourd'hui, l'ENSM a les moyens de ses ambitions aussi, elle va tenter par ce document d'optimiser ses possibilités de devenir l'opérateur du Secrétariat d'Etat chargé de la mer en matière de formation supérieure maritime et, plus encore, l'initiatrice de l'Institut national supérieur maritime.



¹ Un exercice court de concertation s'est déroulé avec les équipes de l'ENSM entre le 15 septembre et le 7 octobre 2022 pour entendre/lire un maximum de personnes sur leurs attentes concernant l'ENSM. Aucune thématique n'a été priorisée pour permettre une liberté complète dans la remontée de contributions. Certaines propositions vont ainsi se retrouver dans ce contrat d'objectifs et de performance et cette période aura permis de faire aboutir un document de pilotage utile, les douze travaux de l'ENSM. Une concertation a pu avoir lieu autour de 12 thématiques entre le 20 mars et le 20 mai laissant place à 227 propositions établies par 129 contributeurs au cours de 41 réunions de travail organisées. Sans ces différentes contributions, le COP n'aurait pu avoir la même ambition.

01

Le Fontenoy et la dynamique à préserver dans l'intérêt de la lisibilité de la politique publique maritime

Des hypothèses précises ont été retenues pour l'élaboration d'une trajectoire de doublement du nombre d'officiers diplômés par l'ENSM entre 2021 et 2027 annoncé par le Président de la République en 2021 lors des Assises de l'économie de la mer à Nice. L'Ecole est donc déjà entrée dans l'application des décisions issues du Fontenoy du maritime pour diplômer 446 élèves en 2027 contre 222 en 2021. Ceci entraîne des évolutions de recrutement en formation initiale et en formation professionnelles. Nous visons ainsi 1276 élèves en 2023, 1406 en 2024, 1497 en 2025, 1541 en 2026 et 1568 en 2027, pour, ensuite stabiliser à 1622 élèves à compter de 2027.

Pour soutenir cette évolution, la démarche de croissance de l'école oblige à une augmentation des emplois en ligne avec les objectifs décrits dans ce contrat, ce chiffre permettant non seulement de stabiliser le projet ENSM dans le contexte du suivi des objectifs du Fontenoy du maritime², mais aussi de permettre les transformations utiles aux projets de

l'établissement travaillés en équipage. La subvention pour charge de service public doit permettre d'honorer les projets entrepris, sans compter les ressources propres nouvelles que va continuer à générer la Fondation ; en outre des fonds de concours complémentaires devront pouvoir être identifiés pour générer de nouveaux projets, en particulier en matière de R&D et pour assurer le financement d'opérations comme la rénovation énergétique du site de Marseille. Le coût total du contrat d'objectifs et de performance, s'il n'est pas mentionné ici doit pouvoir faire mesurer l'effort conséquent de moyens complémentaires alloués à l'Ecole.

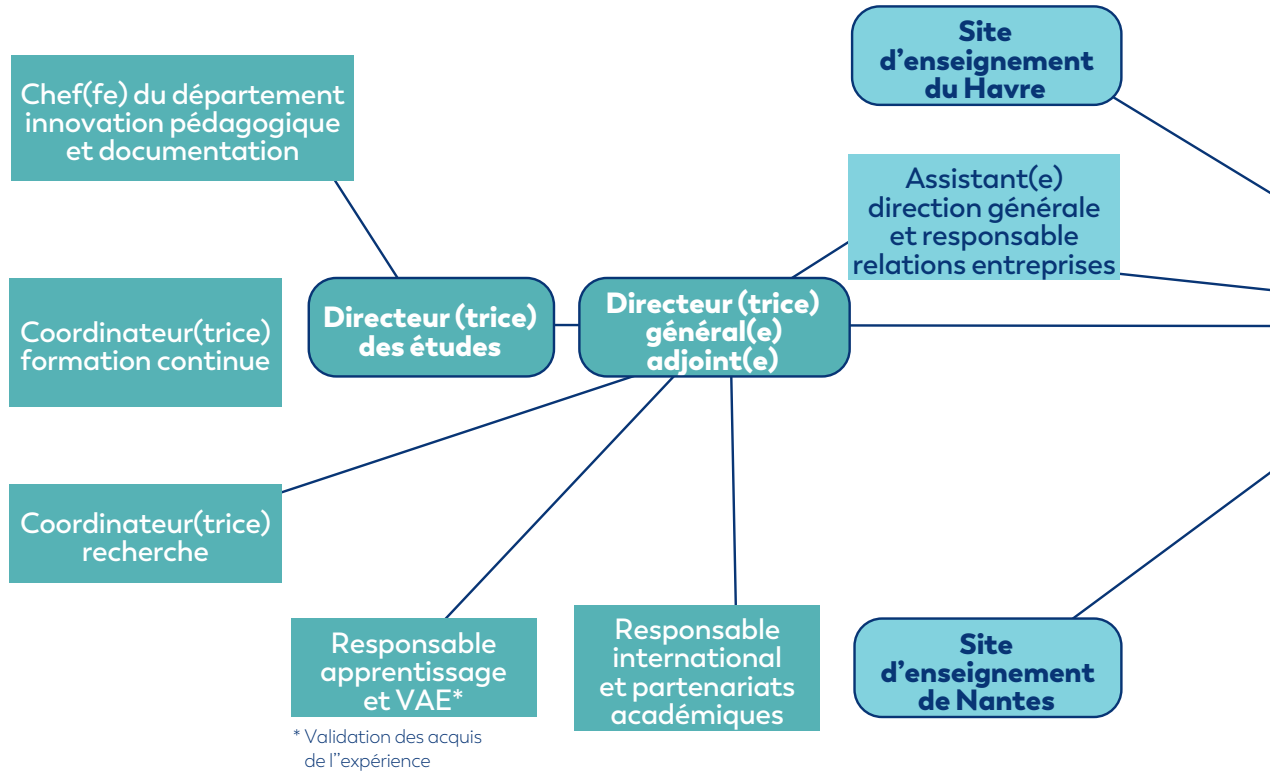
C'est donc clairement dans la logique d'un contrat d'objectifs assorti d'une trajectoire de moyens que nous nous inscrivons par ce document d'engagement, une manière de mettre en adéquation les objectifs du Gouvernement et les moyens alloués à l'ENSM, dans une ambition commune de lisibilité et de cohérence.

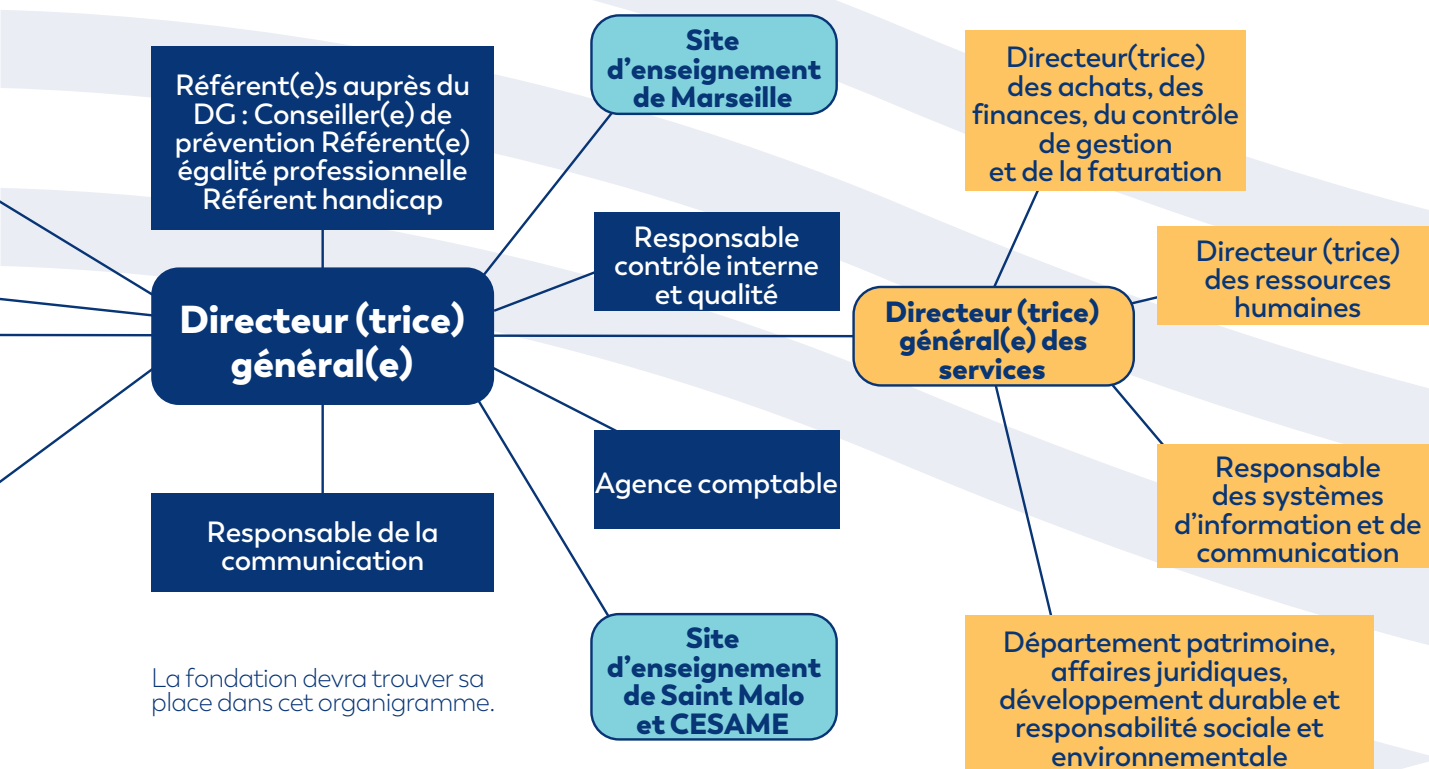


² L'ensemble des chiffres exposés sont susceptibles d'évoluer en formation professionnelle notamment ; ainsi à Saint Malo, le passage de 36 à 48 CMI pourrait s'envisager si le besoin est exprimé.

02 Une organisation repensée pour UNE école sur quatre sites

La revalorisation des sites dans l'organisation de l'école était une nécessité, pour faire école. Il fallait aussi, avant toute chose s'interroger sur les missions de cette école nationale supérieure maritime. Elles sont simples et identifiées dans son nouvel organigramme des services en support à l'enseignement³.





03 L'Institut national supérieur maritime (INSM) pour continuer à grandir

Pour consolider un opérateur de premier rang en Europe en matière de formation maritime, au sens large, une des thématiques instruites et sans doute la plus novatrice est celle de l'INSM. L'ENSM pourrait en effet agglomérer des formations maritimes ou liées au maritime⁴, en préservant l'intégrité de chacune de ces composantes mais en cultivant cependant la rencontre entre celles-ci à différentes étapes des formations existantes, ce nouveau projet que structurerait l'ENSM, l'Institut national supérieur maritime constituerait le bras armé de la politique publique maritime et portuaire, épousant la croissance du ministère chargé de la mer dans le

temps. Il faut percevoir ici que la rencontre entre ces différents mondes est inédite et donnerait à faire grandir l'économie de la mer, elle pourrait donner aussi la possibilité à l'ENSM de développer des ressources propres en promouvant la formation continue sur d'autres secteurs d'activités porteurs et dans lesquels une demande existe.

Cela donne donc 4 axes :

1. Enseigner la mer de toutes nos forces
2. "Nationaliser" la formation supérieure maritime
3. Soutenir l'économie de la mer
4. Maritimiser les esprits et développer le sens marin

³ La vie d'un établissement ne doit pas l'empêcher, notamment dans le cadre du dialogue social de faire évoluer son organisation mais cette dualité et le caractère multi sites se doivent d'être considérés comme relativement stabilisés, quoique quelques évolutions pourraient être proposées dans le décret. La mise en place d'un conseil des parties intéressées à l'image de ce qui a été fait pour l'établissement national des invalides de la marine pourrait notamment être prévue.

⁴ La marine marchande et le génie maritime et les énergies marines, mais aussi, l'administration de la mer, la sécurité maritime, le management des équipages, le portuaire et la logistique, la navigation fluviale, l'environnement marin et la planification spatiale.

AXE 01

ENSEIGNER LA MER DE TOUTES NOS FORCES



OBJECTIF 1

Repenser et sécuriser la chaîne pédagogique et son animation

Cette action est fondamentale au sein de l'ENSM, pour s'assurer que toutes les formations seront bien sanctionnées par un diplôme. Le lien étroit avec l'administration est ici indispensable, dans un rôle de suivi, de conseil, d'appui et bien évidemment d'inspection et de contrôle.



Actions

- Repenser la chaîne pédagogique et la place des chefs de département à la fin de leur mandat (2024)
- Organiser des séminaires entre sites par Unité d'Enseignement à l'échelle de l'ENSM (année scolaire 2023/2024)
- Avoir un organe commun entre enseignants, direction des études, armateurs et industriels, et toutes autres parties prenantes identifiées afin d'effectuer une veille technologique efficace et favoriser l'émergence d'une forme de prescription réglementaire et dans l'impératif véritable de la transition énergétique (année scolaire 2023/2024) / Mettre en place un conseil de perfectionnement par filière et repenser l'instance pour favoriser son rayonnement
- Etablir des supports de cours communs, une liste d'acquis communs ou, à tout le moins, des thématiques communes par matière dispensée dans le cadre de la revue de conception, appartenant à l'ENSM, tout en échangeant sur les meilleures pratiques. Pour la formation continue, dans la mesure du possible, des supports communs à tous les sites, à distribuer aux stagiaires, pour une même formation continue courte (rentrée 2024 voire rentrée 2025)

Et aussi :

- Prévoir des créneaux communs où tous les enseignants seraient disponibles : formations, échanges pédagogiques, conférences en visio... (2024)
- Nommer un enseignant « contact » par classe pour les 1^{ères} années afin de servir de lien entre les élèves et le chef de département, l'ingénieur pédagogique, le Bureau études et formation, le directeur adjoint du site chargé de la formation (2024)
- Intégrer la dimension maritime (expérience embarquée) lors de recrutement de profils destinés à enseigner des disciplines STCW ou ayant trait au métier



Cyril Delher
**Directeur de site adjoint,
 chargé de la formation,
 site ENSM de Marseille**

« Historiquement, les filières ont quasiment toujours été réparties sur les différents sites des ENMM dans leur intégralité. Dans le cadre des commissions nationales des examens de la marine marchande, les équipes pédagogiques des différentes écoles devaient échanger régulièrement, dans un contexte où les effectifs

étaient inférieurs à ceux qu'ils sont aujourd'hui avec des équipes pédagogiques se limitant à quelques enseignants. L'inspection générale de l'enseignement maritime, en charge de la supervision des enseignements, assumait la coordination de ces échanges.

La spécialisation des écoles, décidée à la création de l'ENSM, a eu pour conséquence une massification des enseignements liée au regroupement sur un même site de la totalité de chaque promotion. L'organisation pédagogique, calquée sur celle qui existait dans les ENMM, reposait sur des départements d'enseignement définis par spécialité avec des référents communs aux 4 sites.

Très vite, cette organisation s'est heurtée aux réalités de la mise en œuvre des échanges et des possibilités de déplacements géographiques dans un contexte où la nécessité de coordination pédagogique était cruciale, la tâche de supervision des enseignements ayant été transférée à l'école. Assez rapidement, une autre orientation a été prise avec une organisation par filières pour faciliter l'animation de la chaîne pédagogique et répondre au besoin de supervision et de coordination des enseignements sur chaque site. La responsabilité du chef de département est limitée à l'échelle de la filière (L, M ou filière monovalente pont, ...) et il désigne des référents pédagogiques d'unité

d'enseignement conservant la compétence par discipline. En place depuis 2015, cette organisation a permis de structurer le fonctionnement de l'ENSM mais elle a pour principal inconvénient de limiter les échanges au strict périmètre des filières. Dans le cas du cursus ingénieur, réparti entre Le Havre et Marseille, les limites de ce modèle se sont assez vite révélées avec comme conséquence un cloisonnement entre le début et la fin du cursus impactant l'enchaînement des enseignements entre la licence et la maîtrise.

En parallèle, l'ENSM doit répondre à plusieurs enjeux. Sur le plan technique, ils concernent d'abord le domaine dans lequel ses étudiants évoluent avec une spécialisation importante des navires faisant de chaque type de navigation un métier à part entière. Cette évolution se fait dans un contexte de décarbonation, tournant important pour l'industrie. Sur le plan pédagogique, le niveau scientifique et technique moyen des élèves recrutés depuis quelques années nécessite une adaptation des enseignements théoriques. Ils ont une importance capitale pour pouvoir traiter des sujets qui peuvent parfois être complexes (l'exemple de l'EEA est significatif, celui de l'utilisation des systèmes de navigation moderne en est un autre, ...). L'école se trouve dans une situation où elle doit délivrer des enseignements plus pointus dans un contexte où les étudiants sont moins préparés à les recevoir.

Le constat, face à ces défis, est qu'il reste nécessaire d'améliorer la chaîne pédagogique pour mieux intégrer les compétences présentes sur les différents sites de l'ENSM en optimisant l'organisation des apprentissages tout au long des cursus. Des pôles pédagogiques par disciplines ou par ensemble de disciplines proches auraient du sens. Cette démarche s'accompagne d'une volonté de favoriser les échanges entre les enseignants de chaque site et de chaque filière en s'appuyant sur toutes les ressources de l'institution (recherche, formation continue, ...). Ces pôles pédagogiques ont vocation à devenir des centres d'expertise dans les différentes branches d'enseignement. »



OBJECTIF 2

Assurer la montée en compétences de tous pour répondre aux nouveaux enjeux du maritime

Tant l'accès à l'ENSM que le bon suivi à opérer des élèves dans leurs premiers pas à l'ENSM - en vue de l'adaptation de leurs connaissances aux nouveaux enjeux du maritime - suppose une montée en compétence de tous. De nouvelles matières doivent pouvoir ressortir ainsi que de nouveaux outils et le développement de l'enseignement en anglais doit être favorisé. Il est clair que le maintien de l'agrément CTI ne doit pas faire débat et devra être préparé pour les prochaines échéances en fin de COP pour maintenir l'ambition originelle de l'ENSM.

Avant l'ENSM :

- Cibler les classes à « enjeux maritimes » pour faire la promotion de l'ENSM dans le cadre de nos actions de communication en insistant notamment sur la place de la transition énergétique dans les formations
- Mettre en place une « mise à niveau » avant la rentrée pour les élèves retenus, en particulier sur les matières fondamentales.

Pour les élèves :

- Mettre en place une prérentrée des premières années voire de semaines d'intégration pédagogique, appliquées de façon progressive (**rentrée 2024**).
- Mettre en place un tutorat par les élèves en classes supérieures, rémunéré (**année scolaire 2023/2024**) et prévoir également des mécanismes de soutien avec des vacances dédiées.
- Développer des modules de soutien et d'autoformation en anglais disponibles sous Vega (**année scolaire 2023/2024**) tout en renforçant l'enseignement de l'anglais dans l'ensemble des filières, ainsi qu'une nouvelle certification d'anglais maritime (**2023/2024**).
- Développer des conférences de professionnels du maritime afin d'apporter des connaissances, renforcer la motivation et l'ouverture d'esprit des étudiants et l'inscrire dans les référentiels (**année scolaire 2023/2024**).

Pour les enseignants :

- Mettre en place un plan de formation continue pour les enseignants, avec des semaines dédiées (décharge), intégrant des embarquements et les formations pédagogiques / Mise en place d'un catalogue de formations pour les enseignants incluant des formations en anglais (**année scolaire 2023/2024**)

Pour tous :

- Mise en place d'une politique documentaire multisite

Repositionnement des formations l'ENSM :

- Stabiliser les formations professionnelles à Nantes avec l'ajout d'une classe pour la filière « Capitaine illimité » en plus de la classe ouverte à Marseille, en complément de la formation OCQP maintenue à Nantes ; travailler par ailleurs au rapprochement des deux formations (**rentrée 2024**)
- Permettre la réforme de la filière machine en agrégeant le référentiel des CMI et une période embarquée au cursus monovalent machine initial actuel et ainsi aboutir à un niveau master 1 pour le chef mécanicien illimité, accessible en FI (**2024**)
- Permettre la réforme du diplôme d'ingénieur polyvalent couplé au Diplôme d'études supérieures de la marine marchande (DESMM) (**rentrée 2024**)



Frédéric Dupont
Ingénieur pédagogique,
direction des études,
site ENSM du Havre

“ L’innovation pédagogique est au cœur des préoccupations de l’ENSM pour former des acteurs agiles du monde maritime de demain.

L’Onde, le « Pedagolab de l’ENSM », dans ses déclinaisons physiques et virtuelles, porte cette ambition par la diffusion sur les sites d’outils, gestes et réflexions pédagogiques au service d’une formation plus inclusive, plus active, en lien avec les compétences attendues du 21^{ème} siècle ; différencier pour former tous les publics, mettre en œuvre l’Approche Par Compétences pour mieux former aux situations professionnelles, intégrer des « softskills » dans les parcours de formation, digitaliser et hybrider des formations ...

L’innovation se concrétise également par la création de ressources pédagogiques immersives, la « Navirothèque » qui permettra via l’utilisation en cours de jumeaux numériques de navires de donner plus de sens aux apprentissages (découverte en réalité augmentée des structures et équipements d’un ferry, d’un câblé ou d’un pétrolier). ”



LA RÉFORME DU DIPLÔME D’INGÉNIEUR NAVIGANT VISE 3 OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- Elargir le recrutement en permettant notamment un accès direct en L2 pour les parcours issus de classes prépa notamment ;
- Contenir le cursus total en 5 ans, rétablir un embarquement après le S6, entre la 3^e et la 4^e année et « rapatrier » sur le site du Havre les élèves pour les S8, 9 et 10 ;
- Impulser des changements dans les enseignements pour permettre d’inscrire de nouvelles thématiques à l’instar de la transition énergétique, du management ou de l’automatisation des navires. L’ENSM fait déjà des choses dans ce sens mais elles ont besoin d’être renforcées.

Le nouveau cursus de formation des ingénieurs officiers polyvalents s’organisera ainsi :

- Enseignements fondamentaux et découverte de la navigation (1^{er} embarquement) en 1^{ère} année – Marseille
- Cours Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers (STCW) opérationnel en 2^e et 3^e année – Marseille
- Semestre 7 embarqué
- Cours STCW directionnel, en semestres 8, 9 et 10 – Le Havre

Pour aboutir, le cap est ainsi donné :

- Permettre une meilleure professionnalisation des élèves en favorisant la conduite de projets, dans un cycle directionnel renouvelé ;
- Gagner du temps sur certains cours et stages dispensés aujourd’hui, sans mettre à mal les fondamentaux ni risquer le "saupoudrage", dans un choix à faire en accord avec l’IGEM et les armateurs, futurs employeurs de nos élèves ;
- Consolider le DESMM et ainsi la polyvalence tout en ouvrant des possibilités d’options complémentaires pour les élèves, sur des matières à approfondir au cours du cycle directionnel par le biais des possibles gains de temps ;
- Rechercher sans relâche la meilleure interaction entre Marseille et Le Havre dans le seul but de l’optimisation des complémentarités entre les deux sites de formation.

Tout cela impliquera une mise à jour de l’arrêté. Cela amènera aussi à prendre en considération l’évolution du niveau des élèves, et c’est sans doute la problématique la plus complexe - mais elle n’est pas propre à l’ENSM - en dispensant une formation adaptée et des méthodes tout au long du parcours (place de l’ingénierie pédagogique essentielle).





OBJECTIF 2 (SUITE)

Assurer la montée en compétences de tous pour répondre aux nouveaux enjeux du maritime

Avec les établissements partenaires :

Actions

- Mettre en place des Master of Business Administration (MBA) avec des écoles partenaires (2025)
- Accès à l'ENSTA et à l'ENSM à repenser pour quelques profils identifiés par les deux structures en diversifiant les spécialités visées dans un parcours co construit (2025)

Et aussi :

Actions

- Appliquer une pédagogie par « différenciation » quand et dès que cela est possible, tenant compte des contraintes STCW
- Faire visiter les sites de l'ENSM aux étudiants à leur arrivée par les étudiants des années supérieures pour favoriser la meilleure appropriation des installations (2023/2024), développer un livret d'intégration pour les étudiants disponible sur VEGA (rentrée 2024) et favoriser le e-learning pour certains cours (à compter de 2024) (réponse à prévoir dans appel à projets SGPI – montant à définir)

- Améliorer l'accessibilité aux outils numériques et logiciels, faciliter leur utilisation par l'ingénierie pédagogique et développer le support de proximité pour ces outils (année scolaire 2023/2024)
- Valoriser le projet navirothèque en lien avec la dimension pédagogique (2023)



Laure Bonnin
 Coordinatrice ship-in-school, enseignante sciences nautiques, site ENSM du Havre

“ Les simulateurs sont un outil pédagogique essentiel lors de la formation à l'ENSM.

En navigation, ces équipements perfectionnés, bénéficiant de mises à jour régulières de leurs logiciels, offrent aux étudiants la possibilité de mettre en pratique les acquis théoriques obtenus dans l'ensemble des disciplines qui leur sont enseignées pendant leur cursus.

La flexibilité d'utilisation des simulateurs permet de créer des stages pratiques où différents exercices mêlent navigation, anticollision et manœuvre. Ces exercices les plus proches possible de la réalité ont pour but de faire progresser les stagiaires jusqu'au test de leurs réactions dans des situations d'urgence.

Les équipes pédagogiques sont constituées d'enseignants de l'ENSM, anciens navigants, et de professionnels en activité apportant une expérience spécialisée.

Ces équipes élaborent des scénarii qui permettent la transmission des compétences maritimes, notamment lors de debriefings et d'échanges entre enseignants, professionnels et étudiants.

Enfin, si les simulateurs de l'ENSM sont une vraie chance pour les étudiants, ils sont aussi un équipement très intéressant dans le cadre de la formation continue des marins. Ils se positionnent comme un outil d'amélioration de la sécurité à bord au travers, par exemple, de stages de perfectionnement à la manœuvre dans des conditions dégradées ou d'entraînement à la gestion de crise. ”

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE DE FORMATION CONTINUE (2023/2024)

1. Réforme de structure : un outil au service de l'ENSM et de la politique publique maritime française

- Installer le service dans une implantation géographique pérenne à Saint-Malo, permettant si nécessaire son développement
- Clarifier le bilan financier des opérations de formation continue par une comptabilité analytique distinguant mieux la part « service public » et l'activité concurrentielle
- Clarifier la dénomination du service formation continue
- Outiller le service formation continue avec un site en ligne qui permettrait au stagiaire de consulter le catalogue de formation, d'accéder au calendrier des sessions, de réserver, de payer en ligne voire de commencer la formation si cette dernière est en e-learning, et avec un outil de gestion permettant d'améliorer l'efficacité du service par la réduction de tâches chronophages
- Organiser un temps d'échange annuel entre les différents acteurs de la formation continue à l'ENSM afin de partager les procédures en place, les bonnes pratiques
- Clarifier la notion de taux d'occupation / d'utilisation du matériel pédagogique
- Missionner le directeur général de l'ENSM sur un rapport concernant la formation continue maritime qui permette de faire le lien avec les LPM et les structures (**mars 2024**) pour favoriser les convergences et incompatibilités notamment sur le volet de l'ingénierie pédagogique et du digital ; sans attendre les conclusions de ce rapport, instruire le projet du Centre d'entraînement à la survie et au sauvetage en mer (CESAME) Sud (en priorisant la formation initiale) et poursuivre le développement du site originel du CESAME autour d'objectifs partagés (**novembre 2023**)



2. Réforme des missions : le changement dans la continuité

- Assurer l'ensemble des formations STCW, c'est-à-dire répondre à notre mission d'établissement public : primo délivrance STCW et autres codes maritimes, revalidation, recyclage en l'adaptant annuellement en fonction des moyens alloués
- Prioriser les formations qui se renouvellent et à fort rayonnement et cadrer les formations sur mesure : réponse personnalisée aux entreprises, innovations technologiques et identifier les compétences disponibles au sein de l'ENSM
- Développer la formation de ceux qui forment et former les professionnels du service formation continue aux nouveaux outils
- Cibler des formations qui permettraient, en lien avec le responsable de stage de construire des supports de formations continues « ENSM » qui constitueraient un fil conducteur pour les vacataires
- Sécuriser le processus de dispensation des formations continues par des vacataires :
 1. Cadrer davantage le recrutement des vacataires
 2. Recenser un vivier de vacataires formés, fiables
 3. Rédiger et faire signer une charte d'utilisation du support « ENSM » par les vacataires





3. Réforme des formations et de leur organisation : des perspectives d'avenir

- Développer progressivement les formations à distance en les ciblant sur des formations compatibles avec ce type d'enseignement et recenser les possibilités numériques, pédagogiques, logistiques avec le recrutement d'un ingénieur pédagogique dédié.
- Recenser les formations qui pourraient être délocalisées en France ou à l'international autour d'une cartographie dédiée en se rapprochant du besoin des armateurs français
- Recenser les enseignants volontaires à la mobilité de métropole et d'outre-mer
- Dispenser la formation continue au plus près des stagiaires de métropole et d'outre-mer
- Lister les matériels qui pourraient être mis à disposition ou loués : différencier en fonction des périodes
- Rédiger une charte d'utilisation et de responsabilité des matériels qui pourraient être mis à disposition ou loués notamment pour la formation des encadrants



Orlane Siwik
Responsable du CEntre
MAritime de FORmation
(CEMAFOR)

“ La formation continue au sein de l'ENSM, destinée principalement aux professionnels du monde maritime, est un acteur majeur de la formation des marins tout au long de leur vie. C'est une mission sur laquelle l'école est attendue et appréciée pour son expertise, y compris au-delà de nos frontières.

En échangeant avec les différents acteurs du monde maritime, la formation continue met tout en œuvre pour repousser ses ambitions au-delà des formations certifiantes STCW, afin proposer des formations à la demande adaptées à leurs attentes, ainsi que des nouvelles offres qui permettent aux marins de se perfectionner, d'augmenter leurs compétences, et de se sentir toujours plus maître de leur sécurité.

Avec notamment la création d'un nouvel outil informatique, le CEMAFOR prouve sa perpétuelle remise en question sur l'offre proposée aux marins et aux armements, afin de leur mettre à disposition le meilleur service possible, mission première de notre équipe. ”



OBJECTIF 3

Renforcer et affirmer la conduite du changement en interne à l'ENSM

Dès lors que le sérieux budgétaire s'impose, ce document se présente bien comme un contrat d'objectifs et de performance assorti de moyens. Nos voies d'améliorations sont connues et reposent sur quelques objectifs simples.

Actions liées à la transition énergétique :

Actions

- Rénover, à l'issue de la phase de travaux d'agrandissement, les bâtiments de Marseille, au plan énergétique ; dans le cadre de réponses à un appel à projet et d'un partenariat avec les collectivités et la Caisse des dépôts et consignations le cas échéant, nous devons atteindre les engagements du décret tertiaire de réduction de consommation énergétique (2026).
- Renforcer le respect de l'environnement et l'écoresponsabilité par l'obtention du label DD&RS (Développement durable et responsabilité sociétale) dans une stratégie renforcée allant de la politique sociale à la gestion environnementale, en passant par la sobriété numérique (communication à établir à destination de tous).
- Définir une « politique achats responsables », reposant sur les mutualisations et intégrant les objectifs de DD et tendre vers le 0 papier⁵
- Renforcer le covoiturage en s'appuyant sur Blabl'ENSM via l'application Hydrolink (2023).

Actions liées aux ressources humaines et aux finances :

Actions

- Trouver un cadre réglementaire permettant une stabilité professionnelle aux enseignants du MESRI et de l'EN en poste à l'ENSM.
- Revoir la politique d'attractivité salariale et d'attractivité pour les personnels administratifs et techniques (2024).
- Finaliser le déploiement du système d'information des ressources humaines interministériel Renoirh, intégrant la capacité à traiter la spécificité des enseignants marins en maintien d'affiliation ENIM, et la Gestion prévisionnelle des emplois et compétences (2024).

- Renouveler le système d'information financier pour permettre l'amélioration du pilotage budgétaire et la suppression de tâches manuelles chronophages (2025).
- Mieux valoriser nos installations et nos équipements, en particulier les simulateurs pour renforcer nos ressources propres en veillant à leur maintenance adaptée pour préserver leur efficacité pédagogique (dès que possible et en conduite).
- Identifier des logements pour les étudiants et les personnels se déplaçant entre les sites pour des stages ou des réunions, à travers des listes d'hébergements et des solutions du type Airbnb'ENSM (possibilité de logement offertes entre les agents et élèves de l'ENSM sur la base du volontariat) via l'application Hydrolink (2023/2024). En outre, négocier des partenariats pour les élèves de l'ENSM auprès d'auberges de jeunesse ou d'hôtels pour qu'ils obtiennent des tarifs remisés et étudier le financement des stages (logement et/ou transport) des élèves, en priorité pour les 1^{ère} année, dans l'attente de la mise en place d'un système plus équilibré (2025).
- Faire évoluer le dispositif des bourses sur critères sociaux pour attribuer une allocation spécifique aux étudiants boursiers qui sont amenés à se déplacer sur un autre site au cours de l'année universitaire.
- Expérimenter la semaine de 4 jours, celle-ci n'empêchant pas de se consacrer à des projets de l'établissement (2024).



⁵ Base 2023, 2,7 millions feuilles achetées en 2022



Et aussi :

Actions

- Elargissement du périmètre SIC à la gestion des simulateurs en préservant les missions du service en charge des systèmes d'information et de communication également **(2024 et renforts à prévoir)**
- Moderniser et verdir le parc automobile, tenant compte des spécificités de chaque site
- Rationaliser l'occupation des locaux et proposer des aménagements adaptés aux usages, telle que la proposition d'espaces collaboratifs aux enseignants, sans exclure le développement de projets sans porter le risque au sein de l'ENSM (péniche au Havre).
- Renforcer le contrôle de gestion, en s'appuyant sur une comptabilité analytique modernisée, pour l'analyse du coût des formations.
- Mettre en œuvre une solution de gestion électronique de documents (GED) dans un objectif d'optimisation et de fiabilisation de la gestion documentaire de l'ENSM (publication et partage de documents, archivage, travail collaboratif) et de sobriété numérique. **(2024)**



Fadhila Maafa
Responsable des services
techniques du site ENSM
de Marseille

“ Renforcer et affirmer la conduite du changement en interne à l'ENSM.

Œuvrer à la construction de l'école de demain est une chance pour nous tous. Les esprits sont prêts après le covid et les crises successives.

C'est une bouffée d'oxygène que de travailler sur ces projets qui permettront d'améliorer significativement le bien-être au travail du personnel de l'ENSM et ainsi faire l'école.

Toutes les entreprises publiques comme privées ont un virage à prendre pour intégrer les changements climatiques, l'augmentation des coûts de structure ainsi que les aspects ressources humaines car les gens veulent travailler différemment.

La stratégie dans ce COP est un gage de succès car on aborde collectivement et en parallèle toutes les actions. L'autre gage de succès sont les moyens mis en place par la direction pour nous accompagner dans ce changement. Mais c'est aussi un point d'alerte car il faut tenir sur la longueur. ”



OBJECTIF 4

Fédérer pour consolider l'ENSM et créer de la cohésion dans un objectif commun, en mettant notamment en avant la dimension artistique



La cohésion est cardinale dans la conscience même d'enseigner la mer. Il faut donner envie de rejoindre et de rester à l'ENSM. Cela suppose un effort considérable dans ce segment pour mieux faire travailler les composantes de l'établissement et en particulier les sites.

Actions

- Créer des lieux de vie agréables sur tous les sites pour favoriser les rencontres entre le personnel et les élèves (2023/2024)
- Favoriser la mise en place de projets structurants à l'intérieur et entre les sites qu'ils soient musicaux, sportifs, culturels, avec la mise en place d'une rencontre annuelle de tous les sites (fin d'année 2024)
- Développer la vie associative, faire connaître le syndicalisme étudiant et le lien avec les autres écoles autour d'actions communes, et, en son sein, la création d'associations d'entraide alimentaire au profit des étudiants (dès que possible) ; favoriser la mise en place des Student port à Marseille et à Saint Malo (2024)

- Renforcer la place d'Hydros sur tous les sites de l'ENSM
- Organiser un grand colloque annuel de l'ENSM par site (2023/2024)
- Nommer les bâtiments et les salles de cours autour de personnalités, lieux, idées emblématiques du secteur maritime



Sur l'art spécifiquement :

Actions

- Instaurer et pérenniser une politique culturelle ENSM : promouvoir l'art et les pratiques artistiques :
 - Création d'un référent culture à l'ENSM et d'un référent culture sur chaque site avec une ligne budgétaire annuelle (2024)
 - Créer une dynamique partenariale par le mécénat en lien avec la fondation
 - Création d'une association culturelle par site (2024)
- Créer et valoriser, concevoir et réaliser sur chaque site des projets culturels pour valoriser les sites et favoriser le rayonnement de l'école :
 - Espace Muséal maritime – Cabinet de curiosités – Parcours muséal itinérant (2025)
 - Résidence d'artistes en lien avec les écoles des beaux-arts la première année (2024)
 - Laboratoire photos (2024)
 - Fresques murales – Art pariétal (2024)
 - Maison d'édition ENSM en lien avec le Marin (2025)
- Sensibiliser et ouvrir : encourager l'ouverture des esprits à l'art par des actions culturelles :
 - Expositions temporaires à renforcer
 - Conférences - Concerts - Scènes ouvertes – Rencontres d'auteurs - Soirées lecture ou projections de films (2023/2024)
 - Enseigner la culture maritime dans un cours optionnel (rentrée 2024)
 - S'inscrire sur des manifestations nationales telles que les journées du patrimoine (2023/2024)
 - Visites et sorties pédagogiques et culturelles par des partenariats à établir avec les établissements culturels locaux (2023/2024)
- Participer – partager : valoriser des savoir-faire
 - Concours (photos-écriture-affiches-chants marins-hymne-sculptures flottantes-autocollants XXL...) (2023/2024)
 - Ateliers (récupération, maquettes, danse folklorique, culinaire...) (2023/2024)
 - Prix littéraire maritime (2025)
 - Radio ENSM – Journal local (2023/2024)
 - Soutien aux Chorales et au théâtre associatif en montant des projets avec des artistes intéressés



Claude Dalmasso
Documentaliste,
site ENSM de Marseille

“ Fruit d’une réflexion collective, promouvoir l’art, le patrimoine maritime et les pratiques artistiques au sein de l’école nous

a semblé être un levier pour fédérer, impliquer, partager, ouvrir et valoriser. Qu’il s’agisse de peinture, de photos, de cinéma, de littérature, de musique... l’art, en plus d’être pluriel, est protéiforme et touche à tous nos sens. Passives ou actives, nos expériences artistiques interrogent, bousculent et participent à la construction de notre individualité. C’est cette singularité que nous souhaiterions valoriser pour concevoir des projets et des actions qui contribueront à favoriser l’émergence d’une dynamique commune et à inscrire l’art durablement au sein de l’école. ”

Et aussi :

Actions

- Mettre en place un dispositif de parrainage entre les acteurs du monde maritime (**rentrée 2024**) et entre les étudiants, incluant les étrangers
- Créer une association ou s’affilier à une association permettant aux personnels de bénéficier d’offres et de services d’action sociale (**2024**)⁶
- Renforcer la communication interne i. par la création d’un café mensuel (visio) pour évoquer les différents sujets utiles pour les personnels, et faire de même pour les élèves, ii. par la mise en place d’une boîte à idées par site, iii. par le sentiment d’appartenance avec des objets utiles à tous (éco responsables et français) distribués et vendus (**2023/2024**)
- Organiser chaque mois un repas du site regroupant les personnels et les étudiants volontaires (**2023/2024**)
- Repenser l’offre de restauration sur les différents sites dans une démarche collaborative et en préservant l’équilibre obtenu dans les instances du dialogue social (**2025**) et avant cela proposer des solutions complémentaires (food trucks) (**2023/2024**)
- S’assurer qu’il existe bien un menu végétarien dans chaque offre de restauration (**2024**)
- Affilier l’ENSM à des salles et/ou clubs de sport (**2024**)
- Valoriser les expériences réussies dans certains services et partager avec l’ensemble de l’école : retour d’expérience sur l’intégration dans une équipe notamment

⁶ Si toutefois la Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d’Entraide de l’Équipement (FNASCE) ne répond pas aux objectifs identifiés.



Florence Blot
Cheffe de département
filiale ingénieur
cycle L, enseignante
site ENSM
de Marseille



Thomas Cordier-Cotten
Elève Officier
polyvalent navigant
et représentant
des élèves au conseil
des études de l'ENSM,
site ENSM du Havre

“ Travailler en équipe, communiquer, être solidaire, partager, cohésionner, transmettre, s'entraider, fédérer, expliquer, faire lien, écouter, s'unir... nombreux sont les termes et par là les valeurs associées à la marine marchande. Il nous faut les porter haut et fort à travers des actions sur tous les sites, sans distinction de statut, de fonction. Ce contrat symbolise un nouveau cap donné à notre Ecole, accompagné de défis inédits à relever. Avec en tête, cette notion de partage : prépondérante et incontournable à bord, au sein de l'équipage, cette vie de partage, à nous cet héritage-hymne de Promo Le Solide 2015, elle doit l'être tout autant au sein de la communauté ENSM. C'est pourquoi étudiants, enseignants, membres de l'administration, doivent unir leurs efforts et collaborer étroitement pour atteindre ces objectifs. Notre Ecole a une âme, soyons en fiers et rassemblons-nous pour continuer de la faire vivre ! ”



« Le Capitaine du Bâtiment

Fit appeler son Lieutenant

Lieutenant, te sens -tu capable, dis-moi te sens tu assez fort

Pour fédérer l'ENSM à ton bord ?

Le lieutenant fier et hardi

Lui répondit : Capitaine, oui

Faites monter tout l'équipage, hardis élèves, fiers enseignants

Braves directeurs, responsables, agents.

Allons les gars, gai, gai, allons les gars, gaiement !

Et le chant du gaillard d'avant

Egaiera tout le bâtiment

De Marseille au Havre, vent arrière, vent avant

De Nantes à St Malo, vent arrière, vent avant »



(Adaptation libre à partir de chants de marins)

AXE 02

« NATIONALISER » LA FORMATION SUPÉRIEURE MARITIME



OBJECTIF 1

Vers l'INSM : donner une unité à la formation dans une politique publique maritime affirmée

L'idée d'une Académie maritime a sans doute vécu. Celle d'un réseau des établissements maritimes à imaginer depuis l'ENSM, une forme d'incubateur, en formation initiale, comme en formation continue, permettrait enfin de donner à la politique publique maritime, dans sa dimension civile, une unité. L'Institut national supérieur maritime (INSM) est ainsi revendiqué autour de sept thématiques majeures :

- Marine marchande
- Administration maritime
- Recrutement et gestion des équipages
- Ingénierie maritime
- Navigation fluviale
- Planification spatiale
- Logistique portuaire

Deux modèles se distinguent a priori, la labélisation et le Groupement d'intérêt public sans toutefois faire évoluer le statut des structures concernées. Il s'agit

pour l'ENSM de recenser, se présenter, présenter son projet aux différents acteurs de la formation maritime en France avant de définir un projet qui doit aboutir d'ici à 2026. Un court rapport semestriel sera établi à destination du Conseil d'administration et sera publié sur le site de l'ENSM pour évoquer, en transparence, l'avancée des travaux. En premier lieu une rencontre mobilisant l'ensemble des établissements concernés sera prévue au 1^{er} semestre 2024 après validation, en novembre 2023, de la liste par la Conseil d'administration. Un chef de projet INSM est désigné en interne à l'ENSM (2024).

L'INSM est un projet ambitieux. Un portage politique de l'école accompagné des autres acteurs du monde maritime lui est indispensable, sans que cette liste ne soit parfaitement exhaustive au regard du développement de l'intérêt pour les océans ou la voile sportive par exemple. Il supposera cependant un volontarisme inédit qui ne doit, à aucun prix, détourner l'ENSM de ses missions.

Action

- Un rapport est rédigé sur le rapprochement avec le secteur fluvial par l'Inspection générale des affaires maritimes (IGAM) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) (mars 2024)



François Houllier
Président-directeur
général de l'Ifremer,
L'Institut français
de recherche pour
l'exploitation de la mer,
membre du Conseil
d'administration de
l'ENSM

“ Depuis 2010, les écoles de la marine marchande tentent de plus et mieux travailler ensemble dans le cadre d'une école nouvelle, l'École nationale supérieure maritime. Malgré des beaux progrès — la formation en génie maritime en est un — force est de constater que cette école n'a pas connu la croissance attendue. La dynamique actuelle doit permettre de faire enfin le pari que sa naissance a rendu possible il y a 13 ans : créer une école des métiers de la mer.

Telle est ma lecture de l'ambition du projet d'Institut national supérieur du maritime : "faire école", en cultivant les interactions, à différentes étapes de la formation, entre la marine marchande, l'administration maritime, le recrutement et la gestion des équipages, l'ingénierie maritime, la navigation fluviale, la planification spatiale, la logistique portuaire ; promouvoir ainsi l'intérêt de chacune de ces composantes comme bras armé de la politique publique maritime et portuaire. La rencontre entre ces différents mondes est inédite et peut faire grandir l'économie de la mer.

Oui, je crois que, à la manière d'autres secteurs, l'aéronautique ou l'agriculture, la mise en place d'un "groupe école", sous la forme de l'Institut national supérieur maritime, peut avoir beaucoup de sens pour aujourd'hui et demain. ”

Avant cela, et sans doute indépendamment, l'ENSM doit plus et mieux travailler avec les lycées professionnels⁷ maritimes (LPM), y compris dans le secteur de la pêche en faisant le lien avec la préparation à l'entrée comme Officier pont ou Officier mécanicien mais aussi avec les lycées en parvenant à fédérer un réseau d'établissements partenaires (classes à enjeux maritimes) qui, sans remettre en place de système des classes préparatoires, pourrait favoriser l'émergence de profils spécifiques. Une importance particulière sera également apportée à l'initiative du LPM de Bastia pour envisager une formation d'OCQP à Marseille dédiée à la poursuite de ce parcours en apprentissage en Corse pendant 2 ans de BTS.

Des échanges d'enseignants doivent en outre être mieux envisagés entre l'ENSM et les LPM.



OBJECTIF 2

Densifier l'intégration territoriale

Être résolument une école sur 4 sites suppose de densifier l'intégration territoriale tout en favorisant la mise en cohérence des initiatives locales pour « faire école » à l'échelle nationale. Le lien avec les collectivités doit être plus évident dans la réponse à leurs initiatives, notamment au plan patrimonial.

Actions

- Répondre présent pour chacun des sites aux manifestations importantes dans lesquelles s'investissent les collectivités : journées du patrimoine, forum des associations, courses, événements plus ponctuels... mais répondre également présent, sans dénaturer son intégrité d'Ecole nationale, aux projets universitaires d'envergure à l'instar du projet de Campus polytechnique des Territoires Maritimes et Portuaires au Havre
- Organiser une rencontre annuelle par site pour présenter les actions de l'ENSM aux sites (2023/2024)
- Organiser des événements territoriaux fédérateurs autour de la mer (sensibilisation dans les écoles, organisation de collectes de déchets,...) parmi lesquels une collecte mensuelle de déchets sur les plages par l'ENSM depuis chaque site (2024)
- Proposer aux étudiants qui le souhaitent d'assister aux cours dans les établissements partenaires à proximité de l'ENSM (dès 2023/2024) et établir des formations diplômantes le cas échéant (2026)
- Mettre en place des accords avec les banques locales afin de faire bénéficier les élèves de l'ENSM de conditions tarifaires préférentielles : taux de prêt, frais de gestion... (2023/2024)



Gaëlle Le Saout
Vice-présidente du
conseil d'administration
de l'ENSM

“ L'Ecole nationale supérieure maritime a voulu faire sienne la logique d'intégration territoriale. C'est une école nationale, une école ancienne, une école en changement mais c'est bien une seule école. Si cette unité est revendiquée et promue, cela ne doit pas l'empêcher d'avancer dans l'indispensable intégration territoriale pour mieux épouser les logiques locales de développement, sur ses quatre implantations, au Havre, à Marseille,

à Nantes et à Saint Malo. Les ambitions des régions, des départements, des métropoles, des agglomérations, des villes sont évidemment maritimes, évidemment liées au développement de l'enseignement supérieur, évidemment complémentaires à cet engagement de ce qu'est devenue l'Ecole nationale supérieure maritime.

Par la participation active à des manifestations illustratrices de la force du maritime dans les territoires, à l'instar des grandes courses nautiques, par l'organisation d'actions plus ponctuelles en lien à l'environnement ou le fait maritime, par la seule capacité de rassemblement et de rayonnement, cette Ecole doit pouvoir être une base avancée pour la politique publique de la mer et transmettre des valeurs à ceux qui la fréquentent ou simplement ceux qui pénètrent ses murs. L'Hydro, dans son caractère atemporel, dans ses territoires et pour la France entière est bien l'école maritime par excellence et tous nos élèves, tous nos personnels doivent s'en persuader. C'est pourquoi les mettre à contribution dans le cadre de manifestations telles que les journées du patrimoine ou de rencontres plus thématiques doit être une véritable priorité et c'est à cette condition que l'ENSM continuera à grandir. ”



OBJECTIF 3

Mieux se projeter Outre-mer

Quoique l'ENSM n'a pas d'implantation Outre-mer, les talents de ces territoires ne peuvent pas être privés du lien avec l'opérateur de la formation supérieure maritime. Au-delà de quelques destins individuels, il faut avancer pour donner une plus grande place de l'ENSM Outre-mer.



Emmanuel Lise
Président du Cluster
Maritime de la Martinique

“ Le lien entre l'École nationale supérieure maritime et les Outre-mer reste à parfaire. Alors quelques anciens ont ouvert le champ des possibles et en dépit des voies suivies, trop peu sont les ultramarins à vouloir embrasser la carrière de marins avec des postes de responsabilité. C'est

paradoxal et parfaitement anormal quand on connaît l'importance des Outre Mers dans le rayonnement de la FRANCE dans ce secteur et nous devons œuvrer à changer les choses. La méconnaissance et le manque d'attractivité en sont sûrement les causes. C'est ce que propose le contrat d'objectifs et de performance de l'ENSM. Nous avons la possibilité autour d'ambitions précises non seulement d'assurer la promotion de la marine marchande et de l'ingénierie en génie maritime dans ces territoires mais aussi d'y amener des projets. Je veux voir dans cet engagement un renouveau et un challenge au service de notre jeunesse ultramarine et pour nos territoires.

Il sera à considérer dans le lien fort à tisser avec les acteurs économiques, aux ateliers écoles qui pourraient voir le jour et dont le contenu sera à structurer dans l'intérêt des territoires ou encore dans des implantations nouvelles à imaginer. L'idée de référents par territoire a beaucoup de sens aujourd'hui car qui mieux qu'un "local" pour servir de modèle et aider nos jeunes à se projeter dans la carrière maritime. ”

Actions

- Renforcer la visibilité de l'ENSM sur les territoires ultra marins (2023/2024) et travailler avec des partenaires industriels ou académiques (réseau d'établissement partenaires) déjà établis sur les territoires ultra marins pour les formations initiales, continues et professionnelles (2024)
- Trouver des parrainages pour une prise en charge pour un bon de transport des apprenants (2024)
- Déplacer l'ENSM sur les territoires grâce au concept de plateaux techniques ou « Ateliers Ecole » en s'appuyant sur un recensement des besoins par territoire (2025)
- S'appuyer, en Outre-mer, sur nos partenariats internationaux pour adapter le schéma de nos formations, en s'intéressant plus particulièrement aux formations monovalentes, et soutenir le projet d'Institut Caraïbéen de l'Enseignement Maritime en Martinique qui pourrait voir le jour en 2025 en lien avec la Jamaïque
- Renforcer la coopération avec les structures en Polynésie et en Nouvelle Calédonie pour tisser aussi, de nouveaux partenariats à l'international⁸

Et aussi : Actions

- Créer un référent pour chaque territoire ultra marin à l'échelle de l'ENSM, ce référent pouvant être un élève (2024)
- Se rapprocher d'Hydros pour renforcer la dimension ultra marine de leurs actions (2023/2024)
- Se rapprocher des Associations liées aux territoires ultra marins pour retisser un lien, en particulier les clusters maritimes ultra marins



Pointe-à-Pitre



OBJECTIF 4

Concourir activement au projet de développement et de mise en œuvre de la flotte stratégique avec un nouveau rôle de l'ENSM en son sein

Si, élaborer et mettre en place des dispositifs d'acculturation entre la Marine marchande et la Marine nationale ressort comme une priorité issue de la mission parlementaire confiée à Monsieur Yannick Chenevard, quelques actions cible sont listées ici, faisant également suite aux travaux de rapprochement entre l'ENSM et l'Ecole navale depuis plusieurs années.

Actions

- Proposer aux élèves potentiellement intéressés un volontariat officier aspirant chef de quart (Volontaire officier aspirant/ chef de quart) au sein de la marine nationale, éventuellement sous forme d'année de césure
- Faire connaître et faciliter l'accès à la réserve militaire (Marine nationale) pour les élèves de l'ENSM
- Contribuer à la poursuite de la mise en place d'équivalence entre la marine nationale et la marine marchande afin de permettre des passerelles

de reconversion, notamment pour le niveau « commandant et commandant en second », dans la suite de l'arrêté du 21 mars 2022 (brevet capitaine 200, visant le niveau en-dessous), ainsi que les modalités d'accès au concours d'officier de port adjoint (arrêté de 2014).

En fonction des suites données au rapport parlementaire en 2024, l'ENSM s'impliquera, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'apprentissage et de l'engagement de service public



AXE 03

SOUTENIR L'ÉCOMONIE DE LA MER



OBJECTIF 1

Répondre à tous les acteurs économiques dans l'indispensable décarbonation du secteur

Impérative et en cours de structuration, la transition énergétique suppose une adaptation des savoirs dès la formation initiale. Nous ne pouvons nous contenter d'attendre l'évolution des textes internationaux et il faut préparer au mieux nos étudiants à ce qui se joue aujourd'hui pour assumer la décarbonation du transport maritime.

Actions

- Doubler le nombre d'élèves dans la formation d'ingénieur en génie maritime entre 2023 et 2027 et créer un mastère avec un établissement partenaire dédié à la construction vélique (2025), conditionné à une étude de faisabilité préalable entre l'ENSM et l'Ecole Centrale au regard de la capacité d'accueil
- Poursuivre l'évolution des référentiels au prisme de la transition énergétique et de la conscience écologique vers une plus grande connaissance du Gaz naturel liquéfié, de l'hydrogène, du méthanol, de l'ammoniac, des bio fuels ... (2023/2024)
- Intégrer une composante voile à l'ensemble des formations initiales (rentrée 2024)
- Intégrer le développement de l'usage des drones dans l'économie de la mer et favoriser l'accompagnement de ses usages (nouveaux cours, nouvelles formations éventuellement)
- Mieux structurer et rendre visible les enseignements qui aujourd'hui répondent aux objectifs de développement durable du ministère, notamment en matière de décarbonation du transport maritime avec la mise en place d'un label sur les deux formations monovalentes initiales et la partie opérationnelle de la formation polyvalente en ce qui concerne l'enseignement du développement durable (rentrée 2024)



Marc Van Peteghem
Architecte naval
et Co-fondateur de
VPLP Design

“ Le soutien aux acteurs économique dans le secteur maritime ne peut plus s'entendre aujourd'hui comme il s'entendait en 1571. La marine marchande a évolué comme notre rapport à l'économie de la mer a évolué. Le lien fort que l'Ecole nationale supérieure maritime veut établir avec le secteur vélique est prometteur. Les élèves de l'Hydro ont toute leur place dans ce segment exigeant du maritime qu'est la construction vélique. Les ingénieurs en génie maritime d'abord, formés à Nantes, doivent pouvoir venir garnir les rangs des entreprises qui opèrent ce changement. Les mar mar ensuite, après quelques années de carrière pour donner un souffle nouveau à leurs carrières. Forts des compétences d'ingénieurs que dispense l'ENSM, des possibilités nouvelles s'offrent à ses élèves au sein d'Ayro ou ailleurs.

Plus largement, l'option forte liée à la transition énergétique qu'a souhaité cultiver l'école avec de nouveaux parcours et des choix marqués sur les programmes, les contenus et même les moyens alloués à ceux-ci va dans le bon sens. Le sens d'une économie maritime qui se transforme et qui a besoin d'une école des métiers maritimes, consciente de la portée et des limites de nos choix passés, présents et futurs. L'intégration d'un module vélique touche le marin que je suis mais aussi l'entrepreneur et l'architecte naval. C'est de cette complémentarité historique que nous pourrions envisager la navigation la plus sûre. ”



OBJECTIF 2

Développer la recherche à des fins opérationnelles

La question de la recherche reste entière à l'ENSM. La recherche n'a pas bénéficié de moyens suffisants pour faire rayonner l'ENSM comme elle aurait dû. Si l'ENSM a une place particulière dans le concert des écoles d'ingénieur, du fait de son particularisme, elle doit pouvoir attirer des talents par le renforcement de la dynamique de recherche, cela ne pourra intervenir que dans une stratégie moyen/long terme.

Actions

- Développer une activité doctorale avec l'objectif de lancement d'une thèse chaque année, tutorée ou co-tutorée par un enseignant chercheur de l'ENSM (2025)
- Encourager les publications scientifiques par les enseignants (revues scientifiques nationales et internationales, conférences), les valoriser dans une action de communication (externe et interne) forte de l'ENSM et impliquer les élèves dans les projets de recherche lorsque cela est possible (2024)
- Encourager progressivement la réalisation d'un doctorat par les enseignants de l'ENSM (attribution d'une décharge significative et évolution de carrière attractive) ceci devant valoriser l'action collective de l'ENSM (2025)
- Recruter 2 enseignants chercheurs et 2 personnels habilités à diriger des recherches, en s'appuyant sur des coopérations utiles avec les établissements d'enseignement supérieur partenaires (2025)

Et aussi : Actions

- Renforcer la qualité des mémoires de M2 et encourager les mémoires en lien avec la recherche et les industriels du monde maritime, en libérant du temps pour leur rédaction (2024)
- Mieux intégrer la dimension recherche lors du recrutement d'enseignants (2025)
- Améliorer la collaboration interpoles et intersites (2023) et, sans attendre, favoriser la bonne adéquation entre les projets proposés à l'ENSM et ses moyens
- Développer la coopération internationale en matière de recherche
- Se préparer à intégrer la conférence des grandes écoles et développer la politique « laboratoire » (2025)
- Être en mesure d'encadrer par des professeurs des mémoires de Master d'autres établissements par le biais de convention de stage.



Vivien Luthy
Ancien élève officier
polyvalent navigant
à l'ENSM et expert
stabilité chez DGA TH

« Après un cursus d'officier de la marine marchande polyvalent à l'ENSM, j'ai eu l'opportunité de réaliser un doctorat, et ce grâce au diplôme d'ingénieur qui m'a été délivré. Fort de l'enseignement maritime pluridisciplinaire dispensé à l'ENSM j'ai réalisé une thèse sur la stabilité dynamique des porte-conteneurs dans les locaux de l'ENSM du Havre. La force de l'équipe recherche de l'ENSM s'est intensifiée durant ces quatre dernières années. C'est selon moi, la richesse du corps professoral et de ses chercheurs qui font la force d'un établissement. La vision globale des navires marchands que nul autre établissement d'enseignement en France ne possède permet d'accéder à des domaines d'études à forte valeur ajoutée pour l'industriel. L'ENSM permet de se diriger dans bien des secteurs d'activités, aujourd'hui je travaille chez DGA TH en tant qu'expert stabilité. Je vous demande quelle autre école permet autant de débouchés avec un plein emploi que l'ENSM ? Je souhaite par ces quelques phrases insérées dans le COP 2023-2027 de l'ENSM faire passer un message de bienveillance, d'espoir et d'enthousiasme pour le futur de la recherche au sein de cet établissement. »



Laetitia Pernod
Enseignante et
Chercheur, site ENSM
de Nantes

“ Spécialiste du monde et des sciences maritimes, l'ENSM offre un panel de formations qualifiantes pour les personnels et officiers navigants, certifiées par les grandes normes internationales – dont la STCW – et délivre également un diplôme d'ingénieur en génie maritime suivant deux parcours : éco-gestion du navire (EGN) et déploiement et maintenance offshore (DMO). Forte de la très bonne reconnais-

sance de la qualité de ses formations par les différents armements et l'industrie maritime – où le Pavillon Français est perçu comme l'un des plus sûrs des mers – et avec un taux d'emploi en sortie d'études remarquable, l'ENSM a ainsi su s'imposer comme un acteur incontournable de la formation des professionnels de la mer et de l'industrie maritime française ; preuve de cette réussite, l'institution est d'ailleurs clairement identifiée par le gouvernement comme l'un des intervenants clés pour la réalisation effective de la transition énergétique de l'industrie maritime, par le biais de ses actions de formation (action 2.1 de la Feuille de route de décarbonation de la filière maritime, DGAM-PA, janvier 2023).

Néanmoins, afin d'intégrer pleinement la communauté hautement concurrentielle des Établissements d'Enseignement Supérieur (EES), l'ENSM doit maintenant se doter d'une réelle « politique de recherche, d'innovation et d'inscription de la science dans la société » à la hauteur de ses ambitions (intégrer la Conférence

des Grandes Ecoles et trouver sa place dans les classements internationaux), en adéquation avec ses moyens financiers et matériels, avec ses ressources (et richesses !) humaines, et cohérente avec son identité, son expertise et ses spécificités. En effet, bien que le lien recherche-enseignement supérieur soit régulièrement remis en question (notamment avec l'augmentation du nombre de formations privées d'enseignement supérieur indépendantes de toute activité de recherche), la forte complémentarité de ces deux facettes a de nouveau été réaffirmée par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) dans son référentiel d'évaluation des établissements pour la campagne 2024-2025 ; avec un renforcement des critères portant sur la politique de recherche et sa diffusion dans les formations de l'établissement, tant les synergies recherche-enseignement sont fortes et bénéfiques pour les EES : la proximité de la recherche contribue indubitablement à une ouverture des enseignements et des pédagogies bénéfique aux étudiants, à un encouragement de l'esprit critique, de la démarche scientifique rigoureuse, à une initiation au raisonnement inductif et aux vertus de la nuance et du doute en l'absence de données validées et fiables,... Les activités de recherche peuvent également servir de support d'actualisation continue des enseignements et de formation continue des enseignants, ce qui permet d'assurer un enseignement appliqué au plus près des réalités des métiers de navigant et de l'industrie maritime, tout en restant en phase avec les dernières innovations scientifiques et technologiques de la filière. Par ailleurs, bien souvent, les méthodes mises au point lors de projets de recherche expérimentale transpirent avantageusement dans les activités de travaux pratiques dispensées dans les formations, et le



OBJECTIF 3

Développer au profit de l'ENSM les actions à l'international avec les acteurs économiques (2025)



L'international est consubstantiel à l'existence de la marine marchande. Il est indispensable de trouver les relais utiles pour faire que l'ENSM attire, capitalise et rayonne par l'international.

matériel financé peut être ré-utilisé dans les enseignements, ce qui permet de disposer d'un matériel pédagogique spécifique et de plateformes technologiques de pointe. Finalement, la recherche de l'établissement (toutes disciplines confondues), par les partenariats institutionnels structurants qu'elle initie avec les organismes nationaux de recherche, les instituts et universités nationales et internationales et par les relations qu'elle entretient avec les acteurs socio-économiques et culturels, publics et privés, contribue activement à l'ancrage territorial de l'École, est source de débouchés pour les stages et emplois de ses étudiants, et permet d'exercer une veille naturelle qui renforce la capacité des équipes pédagogiques à faire évoluer les référentiels et cursus de formations pour s'adapter à l'état de l'art disciplinaire et suivre au mieux les évolutions sociétales et du marché de l'emploi ; le tout au profit d'une meilleure insertion de ses diplômés.

Concrètement, pour l'ENSM, la mise en œuvre d'une telle politique de recherche passe d'abord par la restructuration de celle-ci, effectuée en mars 2023, autour de deux axes stratégiques « Risques maritimes » et « Navire et transition énergétique », eux-mêmes déclinés en thématiques scientifiques en lien avec des enjeux sociétaux et technologiques forts. Les actions à entreprendre ensuite peuvent être déclinées en cinq objectifs prioritaires. Il s'agira, premièrement, de définir la politique « laboratoire » de l'ENSM, en identifiant les laboratoires de rattachement de ses personnels avec activités de recherche et en clarifiant leur statut (notamment en sacrifiant les temps d'activité de recherche) et, deuxièmement, d'adopter une politique de valorisation des activités de recherche auprès de la communauté scientifique et des professionnels de la mer systématique et active (publications dans des

revues de rang A, actes et participation à des conférences, organisation de Journées thématiques, meilleure visibilité des activités de recherche sur le site internet, etc.). Cela renforcera l'attractivité de l'École, afin d'augmenter les moyens humains de la recherche (3^{ème} objectif), notamment par le recrutement de personnels Habilités à Diriger des Recherches (HDR) et l'augmentation de l'activité doctorale (étudiants & enseignants). La restructuration de la recherche déjà opérée, et l'augmentation des richesses humaines de la recherche à venir, permettront de poursuivre le développement de partenariats structurants (4^{ème} objectif), déjà amorcé par l'obtention de financements de plusieurs projets recherche par les instances européennes et nationales. La formation « par et pour » la recherche des étudiants constitue le 5^{ème} objectif à poursuivre à court et moyen termes, par le biais du doctorat, mais aussi de la valorisation des travaux de M2 et l'organisation de « conférences recherche » à leur destination et, plus généralement, par la diffusion des connaissances et compétences associées aux activités de recherche dans les formations. Finalement, il serait souhaitable que l'ENSM inscrive sa politique recherche directement dans l'appel international de la communauté scientifique à développer une nouvelle « éthique de la recherche », qui soit intègre, impartiale, rigoureuse, mais aussi respectueuse des dignités humaines, des diversités et richesses sociales et culturelles, et des contraintes environnementales. Au vu de la réussite reconnue de l'ENSM en matière d'enseignement, et des succès déjà réalisés en recherche, il est certain que notre École a tous les atouts pour réussir ici aussi, pourvu qu'elle s'appuie sur son expérience et accepte l'ouverture à la culture spécifique de l'EES. 🗨️

1. ATTIRER

- Organiser, d'une part, la reconnaissance des périodes effectuées à l'étranger et identifier, d'autre part, un semestre propice à la mobilité internationale pour toutes les filières (S3 pour les OCQPI, S3 pour OCQM, Semestre à identifier pour les polyvalents et pour les M1/M2 à Nantes) avec quelques établissements partenaires (Lisbonne, Riejka, Varna, Anvers, Kingston...)
- Recenser chaque année les élèves intéressés par un semestre à l'étranger, auprès de toutes les filières
- Diminuer les droits de scolarité pour les étudiants étrangers
- Mettre en place des stages courts à l'étranger facultatifs intégrés dans des formations dispensées à l'ENSM
- A long terme, mettre en place des doubles diplômes/ diplômes conjoints en collaboration avec des écoles internationales

Et aussi :

- Identifier de nouveaux établissements partenaires pour toutes les filières, pouvant accueillir des étudiants en mobilité internationale
- Obtenir des soutiens financiers (comme la fondation ENSM, sous forme de bourses), adhérer à des programmes existants (régionaux, nationaux et internationaux).
- Recenser des événements où peuvent intervenir élèves et/ou agents (conférences de l'enseignement supérieur, colloques, conférences internationales ou nationales à portée internationale)
- Mettre en place une procédure sur l'organisation de la mobilité des enseignants ou agents, sur des thématiques d'enseignements théoriques ou pratiques, des projets de recherche

2. CAPITALISER

- Inscrire l'école sur la scène internationale par le biais d'un investissement renouvelé dans l'association internationale des universités maritimes, visant à faire émerger une dimension européenne de cette organisation
- Organiser ou participer à des évènements internationaux avec la possibilité pour chaque partie de s'impliquer : régates, évènements sportifs ou culturels
- Accueillir des enseignants internationaux : faire connaître l'ENSM et ses besoins en enseignements, les formations dispensées et mettre un place une cellule d'accueil sur chaque site.
- Accueillir des formations nouvelles en partenariat avec des armateurs français pour des marins étrangers dans l'ambition du développement du pavillon national (Philippines, Birmanie, Indonésie, Sri Lanka...) sans exclure la possibilité de formation à distance sans exclure de revoir et conforter régulièrement cette liste
- Permettre aux élèves non francophones de suivre les enseignements de l'ENSM en valorisant l'enseignement en langue anglaise

Et aussi :

- Adhérer à des programmes d'échanges internationaux pour obtenir des financements.
- S'inscrire sur la plateforme « études en France »
- Se rapprocher de structures d'accueil d'étudiants étrangers et communiquer sur la volonté de l'ENSM de former des étudiants étrangers auprès du réseau diplomatique.

3. RAYONNER

- Réunir les différentes écoles européennes au sein d'une grande conférence (**2024**)
- Mettre en place un système de volontaires internationaux à l'étranger et une stratégie de coopération technique (**janvier 2025**)

Et aussi :

- Encourager les travaux universitaires avec nos partenaires étrangers
- Valoriser le recensement des actions à l'international dans le compte-rendu d'entretien professionnel des agents





Gersende Le Dimna
**Responsable relations
 internationales et
 partenariats académiques**

“ L'international est dans l'ADN de l'ENSM : ambition affichée dès sa création, l'ENSM a aujourd'hui les moyens de ses actions à l'international. Le nombre et la qualité de nos partenariats s'améliorent d'année en année, permettant aux élèves et personnels de mieux connaître à la fois les systèmes éducatifs étrangers, un échange de bonnes pratiques dans nos intérêts respectifs, nos cultures, mais aussi en participant à des travaux sur des thématiques scientifiques communes grâce à des projets de recherche ou en sciences de l'éducation.

Nos partenariats se font aussi bien avec des voisins proches comme l'Académie Maritime d'Anvers, que des Académies beaucoup plus éloignées, francophones ou non, par exemple la Caribbean Maritime University à Kingston ou l'Institut Maritime du Québec au Canada.

Notre action à l'étranger se développe également avec les stages que les élèves de notre filière Génie Maritime doivent réaliser ; ici aussi les destinations sont variées, allant de l'Allemagne à l'Australie.

Aujourd'hui, le dimensionnement international de l'ENSM est encore trop contraint par un contexte administratif et réglementaire qui empêche que nos élèves profitent pleinement de mobilités d'études comme les autres étudiants. Avec toute la Direction générale et les sites, nous sommes pleinement engagés à faire lever ces verrous et trouver des nouvelles formes de mobilités afin que nos élèves et nos agents puissent s'épanouir encore plus en accédant plus largement aux expériences à l'étranger.

Notre mantra ? Rayonner, attirer, capitaliser ! ”

AXE 04

MARITIMISER LES ESPRITS ET DÉVELOPPER LE SENS MARIN ET LA CULTURE MARITIME



OBJECTIF 1

Accroître la notoriété de l'ENSM, renforcer son attractivité et celles des métiers d'officier de la marine marchande et d'ingénieur en génie maritime

L'ENSM est consciente d'être dans une bataille dans laquelle elle doit tirer au mieux son épingle du jeu. Il faut se différencier par nouveaux moyens, il faut se faire connaître et ainsi renforcer l'attractivité de l'École en participant résolument à l'idée que « la mer embauche », conformément aux ambitions gouvernementales. Mais il faut aussi s'assurer de la meilleure connaissance en interne des actions de l'École.

Actions

- Poursuivre dans une stratégie offensive de communication autour du caractère unique de cette école
- Faire évoluer le site internet pour le rendre plus ergonomique et plus attractif en lui ajoutant des vidéos notamment des témoignages succincts de chaque président d'association (2023)
- Développer le référencement de nos actions sur internet et ainsi la visibilité de l'école sur l'ensemble de ces formations (2023/ 2024)
- Améliorer le positionnement de l'école sur les salons avec des éléments plus concrets à déplacer/ faire valoir ainsi que des signes d'appartenance
- Etablir un contrat avec chaque élève volontaire pour lui faire présenter la formation dans son lycée dans le cadre du dispositif « Yes We'nsm », les équipages transgénérationnels portés par la Fondation ENSM (2024)

Au plan des grands événements : Actions

- Faire participer l'ENSM au Sommet des Nations Unies pour les Océans 2025 dans le cadre de l'événement et en lui faisant accueillir des side events
- Faire participer l'ENSM à l'année de la mer et nommer en son sein un coordinateur du projet (2024)
- Faire participer l'école à des événements populaires et festifs pour la faire connaître
- Mettre en avant de manière détaillée les différents débouchés à la suite des études.
- L'ENSM doit aider à la construction de projets de Brevets d'initiation à la mer. Le BIMer est un diplôme proposé à tous les élèves volontaires de la classe de troisième aux classes préparatoires et au lycée dans les voies générale, technologique et professionnelle. Il a pour but de permettre aux élèves d'acquérir des notions transversales sur le milieu maritime tout en construisant leur projet d'orientation en valorisant les métiers liés à la mer.

Et puis : Actions

- Favoriser la mise en place de BIMER
- Encourager les PMS dédiées à la marine marchande
- Réitérer le Grand live (2024) et faire deux nouvelles vidéos promotionnelles d'ici à 2027
- Rénover les flyers promotionnels sur le fond et sur la forme
- Mettre en place des écrans sur chacun des sites pour transmettre de l'information, complémentaire à celle d'HydroLink (2024)
- Constituer une collection d'affiches ou posters photos illustrant la vie à l'école et à bord qui serait exposée sur les sites lors des Journées portes ouvertes

10 BONNES RAISONS D'ÊTRE MARINS

1. L'esprit d'équipage
2. L'ouverture sur le monde / la richesse culturelle
3. Les perspectives et évolutions de carrières et des prises de responsabilité rapidement
4. La stricte égalité salariale homme/femme
5. Des salaires attractifs
6. Des responsabilités managériales, autour de valeurs de notre temps : transition énergétique, lutte contre les risques psycho sociaux
7. Être acteur de la souveraineté nationale (flotte de commerce française)
8. Le plus beau bureau du monde et la possibilité de vivre partout dans le monde
9. Jusqu'à 6 mois de congés par an
10. Des voyages toute l'année



Klervi Menec
**Elève Officier polyvalent
 navigant et Grand Mât
 du Havre 2023**

“ Le Grand Mât est le président du Bural, Bureau des Étudiants de la Marine Marchande. Le Bural est en lien direct avec les étudiants, il a pour rôle d'intégrer les nouveaux élèves à l'école et la vie étudiante, d'aider l'ensemble des élèves, de les soutenir en cas de besoin.

Il est important, en tant que Grand Mât et membre du Bural, de faire comprendre aux élèves que nous sommes là pour les intégrer, pour créer un esprit de cohésion et leur inculquer les valeurs de la Marine Marchande, mais aussi leur faire comprendre que nous sommes ouverts à la discussion et à l'écoute, que nous sommes là pour les aider si besoin et les orienter vers les bonnes personnes. Nous sommes le lien entre les élèves et l'école et ses services.

Les étudiants du site Havrais de l'ENSM peuvent travailler avec des associations en partenariat avec le Bural tel que la FED'LH ou la FAGE qui proposent régulièrement des formations VSS ou d'autres dans le domaine de l'égalité via des tables rondes ou des journées "formations". Le Bural a d'ailleurs cette année adhéré à la FED'LH afin d'établir et renforcer les liens avec d'autres associations étudiantes Havraises sur les questions d'égalité ou de sensibilisation sociétales à laquelle nous pouvons faire face.

Ceci est en lien direct avec les différentes actions entreprises par la COP, comme le sujet des violences sexistes et sexuelles, le service social maritime, les inégalités et autres.

Tous ces sujets ont besoins d'être traités, tout en gardant les traditions, qui sont essentielles dans notre milieu, qui suivent les marins depuis la création de l'école et qui doivent perdurer de génération en génération. ”



OBJECTIF 2

Renforcer l'ouverture et ancrer la lutte contre toutes les dérives

Il est impossible de se « désintéresser du quotidien », dans un établissement d'enseignement comme dans aucune organisation. Et cette maxime implique que l'on travaille aussi, sur la détection des signaux faibles pour qu'aucune situation ne compromette les valeurs du respect et de la solidarité. La lutte contre toute forme de discrimination ressort ainsi comme un obligation de résultat, en s'appuyant sur des structures extérieures qui participant à faire de l'ENSM une « fair école »

Actions

- Mettre en place des indicateurs permettant de prendre le pouls de l'école en matière d'égalité : part des travailleurs et des apprenants en situation de handicap, égalité salariale, parité... et les partager/diffuser largement pour sensibiliser, impliquer et engager les personnels et/ou les élèves en valorisant notamment les données issues du rapport social unique
- Renforcer des formations internes sur les sujets RPS avec mises en situation pratiques et rendre obligatoire la formation annuelle sur les violences sexistes et sexuelles
- Renforcer le travail avec le service social maritime
- Rappeler l'importance de la promotion sociale au sein de l'ENSM
- Conclure un partenariat avec la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (2023)
- Rendre l'accès à la documentation et aux procédures existantes plus ergonomique

- Mettre en place des référents égalité au sein des personnels et des étudiants et développer leur rôle en précisant leurs missions et leur action.





OBJECTIF 3

Développer les capacités d'action de la Fondation

De type universitaire, la Fondation ENSM a été créée en 2023. Son conseil de gestion est composé de 13 membres dont quatre représentants des fondateurs, quatre des personnalités qualifiées et cinq des personnels de l'ENSM dont le directeur général qui assure la direction de la fondation. Les décisions du conseil de gestion sont soumises à la validation du conseil d'administration de l'ENSM, comme son budget, son règlement intérieur. La Fondation s'appuie sur les services de l'ENSM. Elle dispose, à sa création, d'un ETP, personnel ENSM.

La vocation de la Fondation est de procurer à l'ENSM de nouvelles ressources propres, dons et legs d'entreprises et de particuliers qui pourront en déduire une partie de leur imposition : 60 % pour les sociétés, 66 % pour les particuliers, 75 % pour l'IFI.

Les statuts de la Fondation ENSM listent ses quatre axes d'intervention :

- Renforcer la visibilité des métiers et les promouvoir auprès des jeunes
- Favoriser la promotion sociale et la diversité
- Participer à la réduction de l'impact environnemental et renforcer la recherche, et
- Diffuser le modèle de formation à l'international

Les activités de la Fondation sont de trois natures : la collecte, le financement d'actions développées par l'ENSM et des actions initiées par la Fondation. La régularité des financements apportés aux actions de la fondation est essentielle.

Le développement de la fondation doit 2023 – 2027 :

- S'appuyer sur les services de l'ENSM (Direction générale des services, international, Communication), les burals, l'association Hydros qui regroupe les anciens élèves
- Se concentrer sur des actions concrètes de collecte, l'organisation d'événements de promotion et notamment la soirée annuelle mais aussi l'Hydro Challenge au Havre puis à Marseille, en 2025, plus généralement la communication sur la place de la formation dans l'univers maritime, en France et à l'international, mais aussi le financement de la scolarité des élèves (diminution des droits et/ou versement des bourses)

L'ambition de la fondation est d'aboutir à un financement complémentaire de 1,5M€/an d'ici à 2027 pour renforcer les ressources propres de l'ENSM.



Colomaban Monnier
Président du conseil de gestion de la Fondation ENSM

“ La Fondation est un outil clé pour atteindre l'objectif de doubler le nombre de diplômés d'ici 2027. C'est un objectif ambitieux et il n'est pas le seul. Cette poussée de croissance, visant à faire grandir la communauté maritime française, doit être accompagnée d'une évolution culturelle. In-

clusion sociale, ouverture sur le monde, développement durable.

La marine marchande française a vécu de nombreuses mutations et elle est à l'aube de la prochaine. Les savoir-faire techniques, le tissu économique, la volonté politique, la demande sociétale : les astres sont alignés pour indiquer le changement de cap. Il ne faut pas le rater.

La Fondation a ainsi la tâche de diriger la volonté et les moyens de chaque partie prenante vers ces objectifs et aura besoin de tout l'appui possible pour s'imposer comme l'organe légitime pour le faire.

Elle doit montrer de la force, de la détermination, de la grandeur et une vision claire de l'avenir, pour embarquer les acteurs du maritime, les politiques et les futurs étudiants. ”



OBJECTIF 4

Revenir sur la grande histoire de l'ENSM

L'ENSM va, par ces projets, plus et mieux s'impliquer dans son histoire pour mieux se tourner vers l'avenir. C'est une magnifique aventure historique, sociologique, culturelle, un voyage dans nos ambitions nationales et territoriales qui viendra croiser des destins individuels avec cette belle dynamique collective.

Actions

- Financer une thèse de recherche sur l'Histoire de l'ENSM devant amener à différentes publications, notamment celle d'un bel ouvrage de présentation (2027)
- Créer en parallèle et plus rapidement un recueil des traditions maritimes (sens, pratique...) à distribuer aux nouvelles promos (en même temps que le livret d'intégration)



Bastien Arcas
Président de l'association
Hydros, Deputy Director
of Fleet Performance
Optimization Center chez
GTT

“ En tant que président de l'association Hydros, et plus encore en tant qu'ancien élève de l'ENSM, je souhaite souligner l'importance capitale des liens qui unissent notre école et notre association.

Hydros est née de la fusion des associations d'élèves et d'anciens élèves, une initiative de M. Marendet, ancien directeur de l'ENSM. Notre objectif est resté fidèle à sa vision originale : créer un interlocuteur unique pour l'école mais aussi un espace où les marins d'hier, d'aujourd'hui et de demain peuvent se retrouver, unis au sein d'une association qui valorise le partage de savoir, l'échange d'expériences et l'entraide dans les moments difficiles.

Au-delà, le rôle de Hydros s'étend à inspirer des vocations et à façonner des carrières. Nous sommes déterminés à faire rayonner notre école, à fédérer notre communauté maritime et à guider les jeunes dans leur intégration professionnelle. Notre mission va au-delà du simple soutien ; nous sommes un pont reliant les générations de marins, les gardiens d'un héritage culturel riche et les bâtisseurs d'un avenir maritime durable.

Notre collaboration avec l'ENSM n'est pas seulement une tradition, c'est une force vive, essentielle au succès continu de notre profession. ”



La charte ENSM

L'école est aussi un lieu dans lequel on apprend, au-delà des savoirs fondamentaux, à travailler ensemble. Une charte sera donc proposée pour signature à l'ensemble des étudiants et des personnels, elle vise à responsabiliser chacun d'entre nous et à donner une discipline et une méthode à nos actions. Présentée aux instances du dialogue social de l'ENSM, elle va dans le sens d'une volonté partagée d'efficience.

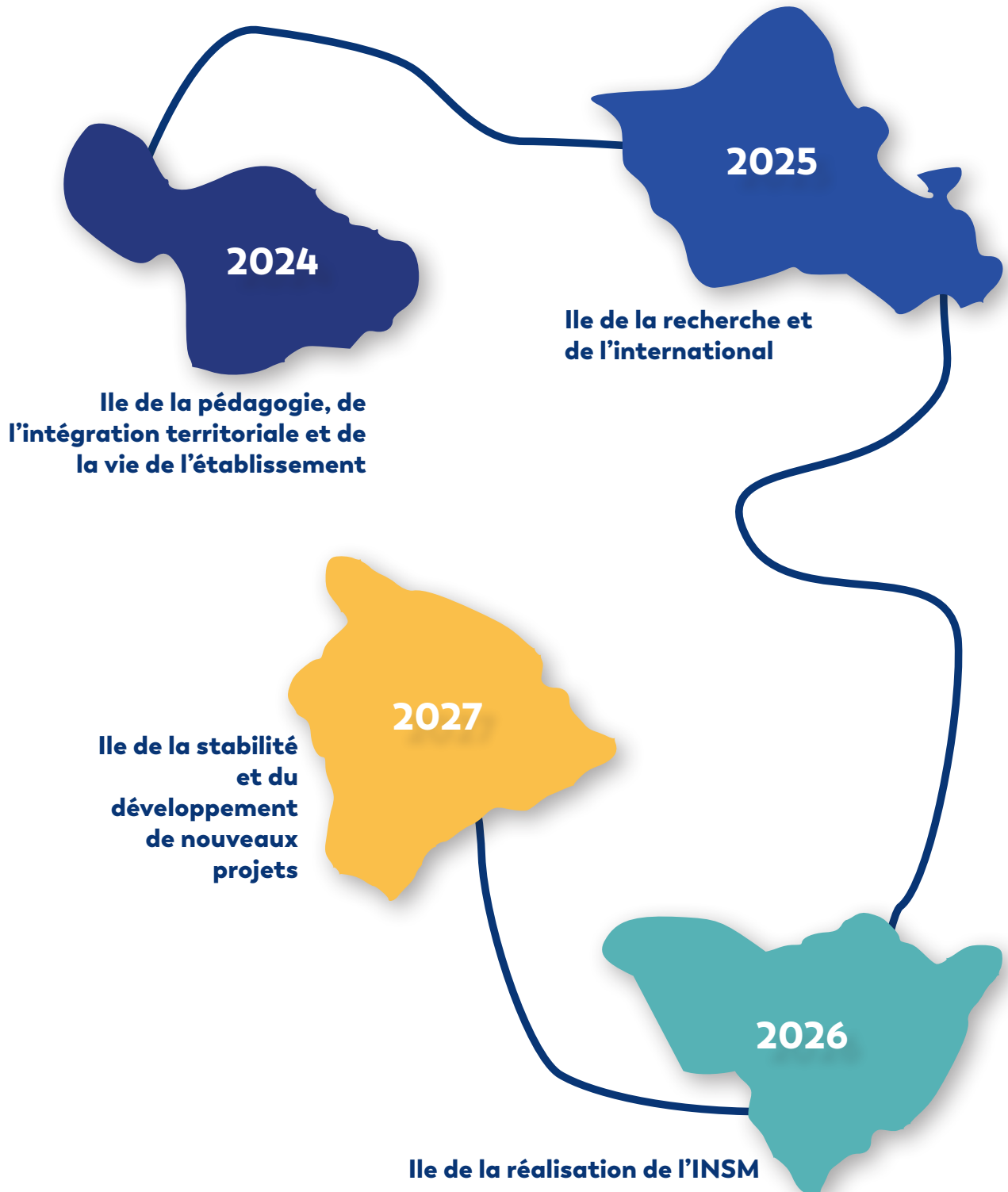




- ✓ Répondre aux mails internes comme externes dans des délais brefs , en préférant, si possible de courtes réunions à des correspondances
- ✓ Etablir, autant que possible, des relevés de conclusion courts de chaque réunion et les valoriser au profit du plus grand nombre
- ✓ Promouvoir l'engagement dans les instances, dans les associations, dans les actions plus ponctuelles
- ✓ Promouvoir la formation dans son lycée dans le cadre du dispositif « Yes We'nsm »
- ✓ Assumer et promouvoir la logique de DD&RS
- ✓ Valoriser le co voiturage via l'application Hydrolink et le fichier blabl'ENSM
- ✓ Favoriser les transports en commun, les mobilités douces selon les objectifs gouvernementaux
- ✓ Idem pour le logement via l'application Hydrolink et le fichier Airbnb'ENSM
- ✓ Favoriser l'intégration territoriale et travailler à la promotion des actions locales
- ✓ Communiquer à bon escient au profit du collectif
- ✓ Signaler les difficultés sans attendre et participer à les résoudre par le dialogue
- ✓ Participer à la vie de l'établissement par la proposition d'idées dans une boite à idées notamment
- ✓ Promouvoir les traditions de la marine marchande et les cultiver mais dans le respect de chacun, en s'engageant contre tout type de discrimination et contre les violences sexuelles et sexistes.
- ✓ Se former sur cette thématique chaque année



Le calendrier du COP

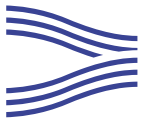




Edouard Louis Dreyfus
Président d'Armateurs
de France

“ La formation des marins en France est d'immense qualité, tant les formations initiales que professionnelles ou continues. Je veux insister sur le diplôme d'études supérieures de la marine marchande qui est maintenant un diplôme d'ingénieur. J'aimerais encourager tous les jeunes qui ont cette vocation à écouter leur envie et à franchir le pas en poussant les portes de l'ENSM. Le métier de marin est magnifique et, au nom de tous les armateurs je veux dire l'importance que nous accordons à la formation. Nous sommes fiers d'embaucher sur les navires sous pavillon français des marins français, formés à l'ENSM. Nous soutenons ce modèle d'une école nationale dans laquelle les armateurs doivent continuer à s'impliquer pour faire valoir leurs exigences. Et évidemment nous souhaitons garder ces officiers à bord de nos navires et serons attachés à leur proposer des parcours de carrière en ligne avec leurs aspirations dans l'impératif de croissance de notre économie maritime. ”





Les indicateurs du COP

Des points d'étape réguliers permettront de suivre l'avancée des différentes actions planifiées en particulier avec la direction générale des affaires maritimes de la pêche et de l'aquaculture et la direction du budget. En outre un exercice semestriel interne à l'école sera animé par le directeur général et accueillera un membre du CA désigné par le président sur la base des indicateurs proposés en annexe.

Des indicateurs quantitatifs (Ex : Axe1-Obj2 taux de redoublement / d'abandon-exclusion / réorientation interne, Axe2-Obj3 nombre de partenariats actifs sur les territoires ultramarins, Axe4-Obj1 nombre de candidats en formation initiale...) et qualitatifs (Ex : Axe1-Obj1 chaîne pédagogique réorganisée, Axe1-Obj2 réforme du DESMM effective, Axe1-Obj3 labellisation DD&RS...) adossés à une temporalité permettront de mesurer le niveau de réalisation des objectifs et d'assurer une communication au travers d'un tableau de bord simplifié. Un rapport d'exécution du contrat d'objectifs sera établi annuellement par le directeur général.



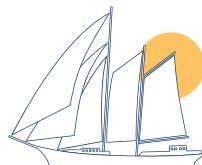
AXE 1

- Réforme de la chaîne pédagogique
- Taux d'attrition en fin de 1^{ère} et 2^{ème} année...



AXE 2

- Création de l'INSM
- Nombre de nouveaux partenariats actifs avec les partenaires industriels et académiques sur les territoires ultramarins



AXE 3

- Nombre de thèses tutorées ou co-tutorées par des enseignants de l'ENSM
- Nombre de publications par an



AXE 4

- Mise en place et animation du nouveau site internet
- Nombre de candidats en formation initiale...



Conclusion



Frédéric Moncany de Saint-Aignan,
**Président du Conseil
d'Administration de l'ENSM**



François Lambert,
Directeur général de l'ENSM

Nous avons voulu un cap, un calendrier et des moyens. Nous avons voulu embarquer tout l'équipage dans la cohérence indispensable à la consolidation d'une politique publique au service de l'économie de la mer. Avec l'appui sans faille de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, l'Ecole nationale supérieure maritime va continuer à grandir grâce à cette planification pluri annuelle, moteur de l'ambition maritime française.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à sa construction que nous poursuivrons avec le conseil d'administration et l'ensemble des équipes. Le collectif primera pour que chacune et chacun se reconnaisse et trouve du sens dans ce plan d'actions. Le maritime c'est une famille, une communauté d'idées et d'esprits, une vision partagée du monde. L'Hydro, par ce contrat d'objectifs et de performance, contribuera à réunir tous les territoires et toutes les énergies dans l'intérêt général d'une politique maritime qui s'inscrit dans le temps.



ANNEXE

INDICATEURS COP 2023-2027



AXE 1: Enseigner la mer de toutes nos forces



OBJECTIF 1

Repenser et sécuriser la chaîne pédagogique et son animation

SÉCURISER LA CHAÎNE PÉDAGOGIQUE

Indicateurs : Réforme de la chaîne pédagogique réalisée

Valeur témoin 2022 : Départements organisés par filière / Pas d'enseignant référent / Peu d'échanges entre sites et peu de supports communs pour une même matière sur les sites / Pas de conseil de perfectionnement pour les filières monovalentes

Valeur attendue 2024 : Enseignant référent pour les 1^{ères} années est effectif / Réorganisation de la fonction de chefs de départements et des départements / Conseil de perfectionnement créés pour toutes les formations initiales et repositionnement de ces conseils

Valeur attendue 2026 : Validation des supports communs et mise en œuvre de ces supports / Institutionnalisation de créneaux de travail commun pour les enseignants dans le calendrier annuel



OBJECTIF 2

Assurer la montée en compétences de tous pour répondre aux nouveaux enjeux du maritime

ACCOMPAGNER LE DEV DE COMPÉTENCES

Indicateurs : Baisse du taux d'attrition en fin de 1^{ère} année et 2^{ème} année

Valeur témoin 2022 : jusqu'à 30% dans certaines filières

Valeur attendue 2024 : Mise en place d'un tutorat rémunéré pour les élèves et par les élèves en classes supérieures, et baisse à 20% de ce taux, sans amoindrir les exigences

Valeur attendue 2026 : Institutionnalisation de la pré-rentrée pour les primo-arrivants et baisse entre 10 et 15% de ce taux sans amoindrir les exigences

RÉFORMER LE DESMM ET LA FORMATION MONOVALENTE MACHINE

Indicateurs : DESMM en 5 ans - Formation monovalente machine au niveau master 1 (CMI)

Valeur témoin 2022 : DESMM en 5,5 ans - Coursus actuel OCQM-CM8000 niveau licence

Valeur attendue 2023 : DESMM : Etude de faisabilité réalisée et étapes de réalisation de la réforme validées OCQM-CM8000 : Etude de faisabilité réalisée

Valeur attendue 2024 : Nouveau cursus officier polyvalent établi et validé - 1^{ère} promotion entrante du nouveau cursus septembre 2024.

Valeur attendue 2025 : Validation du nouveau référentiel OCQM-CMI niveau master 1, 1^{ère} promotion entrante du nouveau cursus en septembre 2025

Valeur attendue 2026 : Conférences et thématiques intégrées dans les anciens référentiels / (DESMM) et dans le référentiel OCQPI

Valeur attendue 2027 : 1^{ère} promotion en master 1 OCQM-CMI - 1^{ère} promotion M1 du nouveau cursus polyvalent



OBJECTIF 3

Renforcer et affirmer la conduite du changement en interne à l'ENSM

RENFORCER LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCORESPONSABILITÉ

Indicateurs : Labellisation DD&RS en 2025 autour de projets concrets (rénovation énergétique du site de Marseille, stratégie renforcée du tri sélectif à la consommation raisonnée, renforcement du covoiturage...)

- Rénovation énergétique du site de Marseille
- Stratégie renforcée du tri sélectif à la consommation raisonnée
- Politique achat, reposant sur les mutualisations et intégrant les objectifs de DD et tendre vers le 0 papier
- Renforcer le covoiturage
- Modernisation et verdissement du parc automobile

OPTIMISATION DES OUTILS (AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA FIABILITÉ DES PROCESSUS)

Indicateurs : Politique salariale, nouveau SIRH et nouvelle GED en 2024, nouveau SI financier en 2025 et 2026

- Politique salariale
- Nouveau SIRH
- Nouveau SI financier
- Nouvelle GED
- Elargissement du périmètre SIC à la gestion des simulateurs



OBJECTIF 4

Fédérer pour consolider l'ENSM et créer de la cohésion dans un objectif commun, en mettant notamment en avant la dimension artistique

FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE LE PERSONNEL ET LES ÉLÈVES ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS EXTERNES

Indicateurs : Taux de satisfaction des agents et des étudiants sur la base d'une nouvelle consultation annuelle obligatoire

- Création d'espaces de convivialité
- Favoriser la mise en place de projets structurants
- Développer la vie associative
- Renforcement de la communication interne
- Développer le lien avec les autres écoles
- Affilier l'ENSM à des salles et/ou clubs de sport
- S'affilier à une association permettant aux personnels

AXE 2 : Nationaliser la formation supérieure maritime



OBJECTIF 1

Donner une unité à la formation dans une politique publique maritime affirmée

INITIER ET CONDUIRE LE PROJET DE CRÉATION DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR MARITIME (INSM)

Indicateurs : Création de l'INSM

Valeur attendue 2024 : Rencontre entre les acteurs mobilisés sur le projet

Valeur attendue 2025 : Mise en place des statuts

Valeur attendue 2026 : Création de l'INSM



OBJECTIF 2

Densifier l'intégration territoriale

ACCENTUER L'INTÉGRATION TERRITORIALE

- établissement de partenariats avec des banques locales
- développement de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à proximité des différents sites de l'ENSM
- organisation d'actions locales à l'initiative de l'ENSM telle que la collecte des déchets sur les plages
- mise en place de rencontres annuelles "bilan" des actions de l'ENSM au sein du territoire

Indicateurs : Nombre d'accords/partenariats signés et actifs avec des organismes



OBJECTIF 3

Mieux se projeter Outre-mer

DÉVELOPPER LES LIENS ET LES ACTIONS AVEC L'OUTRE MER

Indicateurs : Nombre de nouveaux partenariats actifs avec les partenaires industriels et académiques sur les territoires ultramarins à l'instar de l'Institut Caribéen de l'enseignement maritime



OBJECTIF 4

Concourir activement au projet de développement et de mise en oeuvre de la flotte stratégique avec un nouveau rôle de l'ENSM en son sein

ACCROÎTRE LA COLLABORATION DE L'ENSM AVEC LA MARINE NATIONALE POURSUIVRE LE RAPPROCHEMENT AVEC L'ÉCOLE NAVALE

AXE 3 : Soutenir l'économie de la mer



OBJECTIF 1

Répondre à tous les acteurs économiques dans l'indispensable décarbonation du secteur

RENFORCER ET STRUCTURER LES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Mieux structurer et rendre visible les enseignements qui aujourd'hui répondent aux objectifs de développement durable du ministère, notamment en matière de décarbonation du transport maritime
- Intégrer un module voile aux cursus de FI
- Créer un master dédié à la propulsion vélique

Indicateurs : Labelisation de l'enseignement du développement durable à l'ENSM et création de la formation vélique

Valeur attendue 2025 : Labélisation de l'enseignement du développement durable des 3 formation initiales



OBJECTIF 2

Développer la recherche à des fins opérationnelles

DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ DOCTORALE

Indicateurs : nombre de thèses tutorées ou co-tutorée par des enseignants de l'ENSM, nombre de publications / an

SENSIBILISER ET IMPLIQUER LES ÉLÈVES

- Encourager les mémoires en lien avec les industriels du monde maritime
- Impliquer les élèves dans les projets de recherche

Indicateurs : nombre de projets de recherche au profit du secteur maritime impliquant des élèves de l'ENSM



OBJECTIF 3

Développer au profit de l'ENSM les actions à l'international avec les acteurs économiques

INTERNATIONALISER LES CURSUS DE L'ENSM ET DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'INTERNATIONAL AU SEIN DE L'ENSM

Indicateurs : nombre d'élèves effectuant une période à l'étranger, nombre d'étudiants étrangers à l'ENSM

AUGMENTER LES RESSOURCES PROPRES DÉDIÉES AUX ACTIONS À L'INTERNATIONAL

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE L'ENSM À L'INTERNATIONAL

Indicateurs : Nb de nouveaux travaux avec des partenaires académiques étrangers

AXE 4 : Maritimer les esprits et développer le sens marin



OBJECTIF 1

Accroître la notoriété de l'ENSM, renforcer son attractivité et celle du métier d'officier de la marine marchande

FAIRE ÉVOLUER LES SUPPORTS DE COMMUNICATION INTERNES ET EXTERNES DE L'ÉCOLE

Indicateurs : Mise en place et animation du nouveau site internet et de l'application Hydrolink

Valeur témoin 2022 : Site internet vieillissant et application MyENSM avec des fonctionnalités limitées

Valeur attendue 2023 : Nouveau site internet et nouvelle application lancés (Hydrolink)

Valeur attendue 2024 : Déploiement d'une communication "dynamique" (témoignages d'élèves et d'anciens élèves, de personnels...)

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE L'ENSM SUR INTERNET, LES SALONS ÉTUDIANTS ET DANS LES LYCÉES

CRÉER UNE CULTURE D'AMBASSADEUR DE L'ENSM

Indicateurs : nombre de participants aux Journées portes ouvertes, nombre de candidats en formation initiale

Valeur témoin 2022 : 872

Valeur 2023 : 1 149

Valeur attendue 2026 : 2 000



OBJECTIF 2

Renforcer l'ouverture et ancrer la lutte contre toutes les dérives

AVOIR UNE RÉFLEXION COMMUNE (PERSONNELS ET ÉTUDIANTS) SUR CE QUE SONT AUJOURD'HUI LES VALEURS DE L'HYDRO ENTRE TRADITIONS FORTEMENT ANCRÉES, NÉCESSAIRE MODERNISATION ET UNE PLUS GRANDE OUVERTURE DE L'ÉCOLE

SENSIBILISER, IMPLIQUER ET ENGAGER LES PERSONNELS ET/OU LES ÉLÈVES SUR LE SUJET DE L'ÉGALITÉ (HANDICAP, ÉGALITÉ SALARIALE, PARITÉ)

Indicateurs : Implementation d'un tableau de bord d'indicateurs sociaux (handicap, féminisation, SST...)

BUDGET ANNUEL DE LA FONDATION

Valeur témoin 2023 : 700 000 €

Valeur attendue 2024 : Tableau de bord des indicateurs sociaux finalisé et diffusé

Valeur attendue 2026 : 1,5M€



OBJECTIF 3

Développer la capacité d'actions de la fondation pour :

- **Renforcer la visibilité de l'ENSM**
- **Favoriser la promotion sociale et la diversité**
- **Participer à la réduction de l'impact environnemental**
- **Participer au développement de l'ENSM à l'international**

DÉVELOPPER LES RESSOURCES PROPRES DE LA FONDATION

- **Institutionnaliser une campagne annuelle de collecte auprès des entreprises en lien avec le secteur maritime, les anciens élèves ...**

Indicateurs : Budget annuel de la fondation

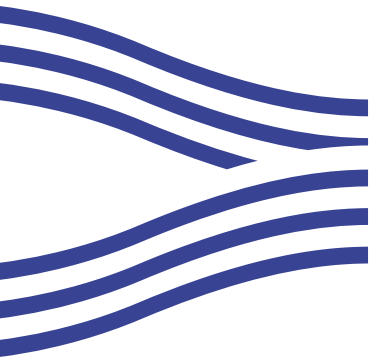


OBJECTIF 4

Revenir sur la grande histoire de l'ENSM

FINANCER UNE THÈSE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE DE L'ENSM

Indicateurs : Publication d'un ouvrage de référence en 2027 après lancement du projet en 2024



ANNEXE

BILAN DU COP PRÉCÉDENT

AXE 1 : Répondre aux besoins des acteurs de l'économie maritime



OBJECTIF 1

Répondre aux besoins et exigences de recrutement des acteurs de l'économie maritime

Effectifs : la formation initiale des officiers polyvalents a été augmentée¹ tandis que les effectifs des formations initiales monovalentes pont et machine ont été stables sur la période, modulo une légère augmentation dans la filière machine.

Formations : l'école propose dorénavant des formations professionnelles pont et machine concourant ainsi à 30 % des effectifs formés à l'ENSM pour répondre aux besoins des armateurs. La filière génie maritime a été multipliée par 4 entre 2017 et 2021 mais reste en dessous de l'objectif de 104 étudiants².

OBJECTIF 2

Consolider l'attractivité et la visibilité de l'école

Parcoursup a permis, depuis 2021, de développer dans d'autres segments la visibilité de l'école (augmentation en moyenne des candidatures de 30 %) avec notamment un fort impact pour les filières monovalentes et une augmentation des candidats.

Réforme du concours : la sélection sur dossiers a été initiée en plein contexte sanitaire dégradé et poursuivie en lien étroit avec les armateurs. Une communication accrue (formations et activités recherche) vers les futurs étudiants et les professionnels a permis de renforcer l'attractivité de l'école.

Accréditations : celle de la CTI a été renouvelée pour la durée maximale de 5 ans ainsi que la certification de son système de management qualité ; un diplôme d'ingénieur sous statut apprenti est maintenant possible.

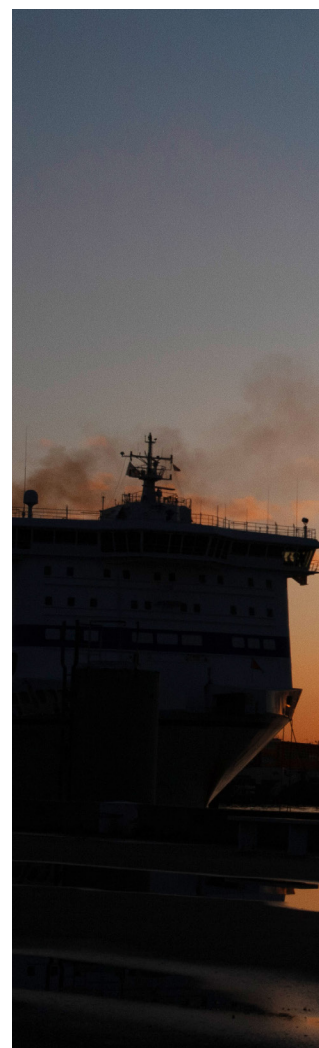
Taux d'emploi : il est remarquable, supérieur à 95 % à un mois, lié à la conjoncture très porteuse de la marine marchande et de l'industrie navale.

¹ Une classe (soit 32 élèves) en 2018 et une classe en 2022, passant les effectifs en entrée de 120 à 180 sur la période du COP, à l'exception de l'année 2023/ 2024 (160), du fait des travaux à Marseille.

² L'ENSM a en outre concrétisé quatre nouvelles formations diplômantes depuis 2018 : deux mastères spécialisés n'ont cependant pas rencontré leur public. Le mastère cyber sécurité (en partenariat avec l'Ecole Navale, ENSTA Bretagne et l'IMT Atlantique) et la formation ETO sont ouverts mais n'ont que peu ou pas de candidats.

95%

Taux d'emploi remarquable, supérieur à 95 % à un mois, lié à la conjoncture très porteuse de la marine marchande et de l'industrie navale.



+ 30%

augmentation
en moyenne
des candidatures
depuis 2021



OBJECTIF 3

Collaborer à la création d'un réseau des acteurs de la formation supérieure maritime

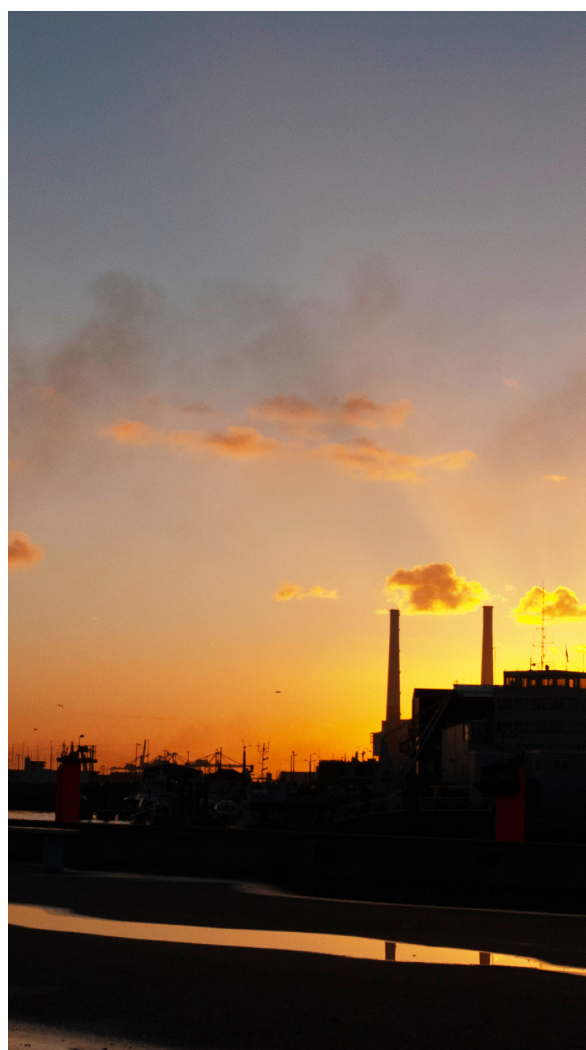
Réseaux académiques : L'ENSM a pu travailler avec différentes écoles sans toutefois bénéficier du réseau « académie maritime », ce dernier n'ayant pas été structuré. L'école participe au réseau des écoles du développement durable. L'ENSM a souhaité en outre plus et mieux travailler avec les acteurs de la formation continue, parmi eux le Centre européen de formation continue maritime.

Économie de la mer : L'ENSM est membre du cluster maritime Français, de France Cyber Maritime mais aussi de l'Institut pour la transition écoénergétique du maritime et aujourd'hui de MEET 2050.

OBJECTIF 4

Accompagner le repositionnement de l'ENSAM sur un nouveau site ENSM

L'ENSAM a rejoint le siège de l'ENSM en septembre 2021 et des mutualisations ont démarré en matière de pédagogie, cependant ce rapprochement est aujourd'hui trop limité.



BILAN DU COP PRÉCÉDENT

AXE 2 : Affirmer l'ENSM comme une école de référence à l'échelle internationale

OBJECTIF 1

Augmenter la visibilité à l'international des diplômes délivrés

Toutes les formations initiales sont maintenant entrées dans le processus de Bologne (semestrialisation des cursus, délivrance de crédits ECTS, équivalence de diplômes nationaux de l'enseignement supérieur).

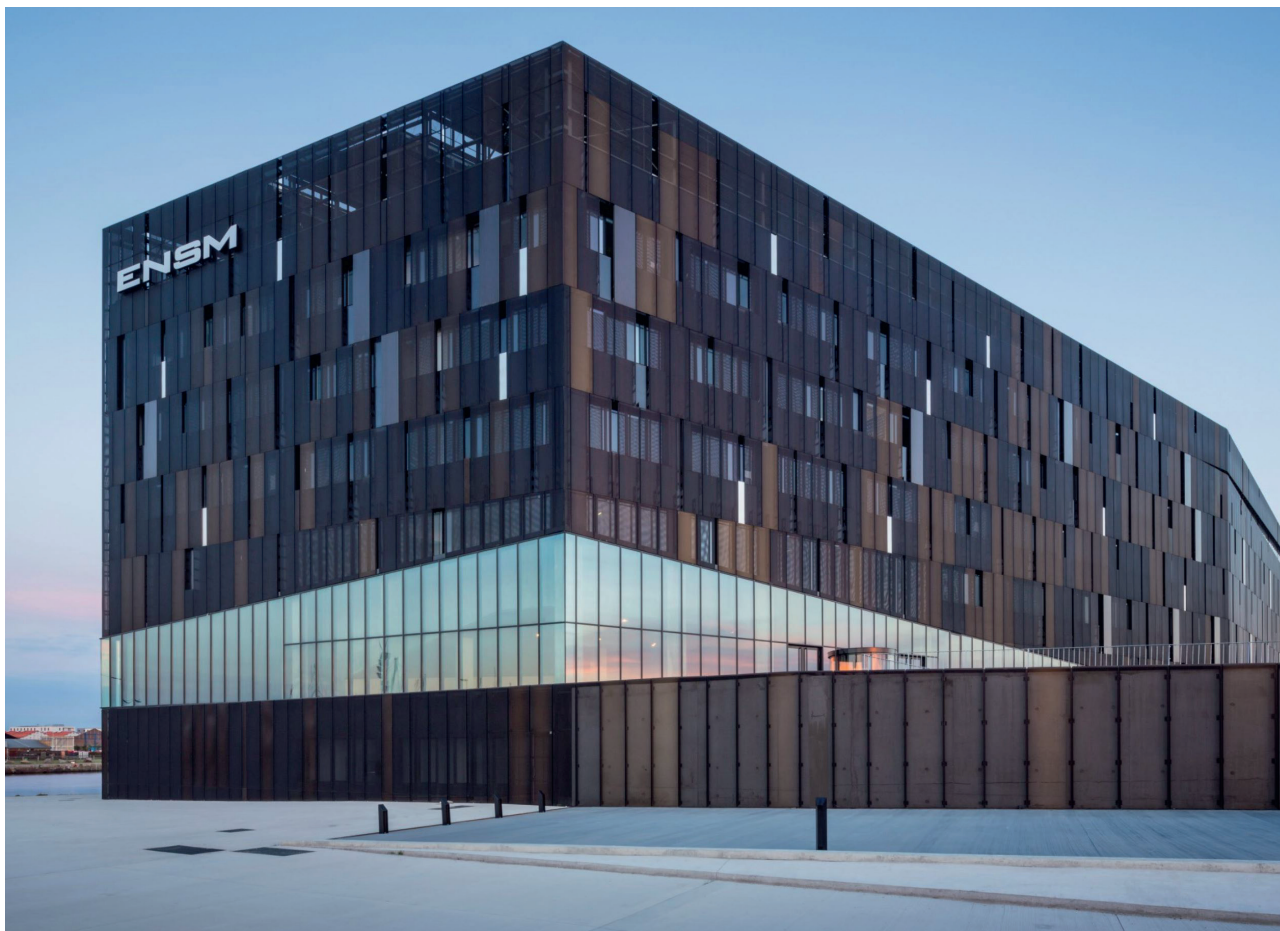
OBJECTIF 2

Accompagner la mobilité internationale

Anglais : les cours sont aujourd'hui trop limités quoique le TP simulateur navigation se déroule le plus souvent à l'appui en anglais.

Partenariats internationaux : Pays-Bas, Roumanie, Lituanie, Jamaïque ont été consolidés récemment en plus de la Charte ERASMUS+ et d'autres partenariats dans un contexte où la mobilité des officiers est cependant freinée par la non-reconnaissance des brevets et certificats STCW entre Etats.





ORGANISATION
MARITIME
INTERNATIONALE



OBJECTIF 3

Développer les partenariats académiques

Conventions de partenariats avec les académies maritimes : l'ENSM répond ainsi aux demandes ponctuelles d'expertise pédagogique (Philippines, Japon, Liban...).

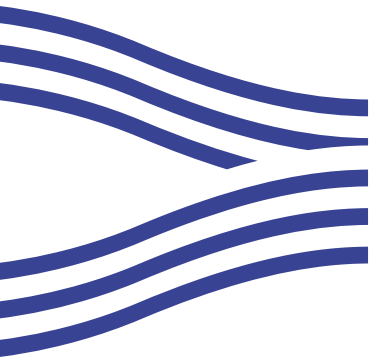
Europe : l'ENSM participe au projet Skillsea initiant dans ce cadre le réseau MET NET et souhaite aller plus loin avec le réseau des Académies maritimes européennes.

OBJECTIF 4

Renforcer la présence de l'ENSM dans les instances maritimes, les grandes manifestations « économie maritime » nationales et internationales

Des experts de l'école ont été mobilisés pour participer à différentes réflexions menées par des organisations nationales et internationales : code polaire, drones maritimes...





BILAN DU COP PRÉCÉDENT

AXE 3 : Positionner l'ENSM comme un pôle d'expertise et d'excellence en matière d'enseignement et de recherche

OBJECTIF 1

Intensifier les activités de recherche et développement R&D

Statuts : neuf enseignants au total devaient être rattachés à sept laboratoires de recherche d'ici fin 2022, laboratoires eux-mêmes adossés à une école doctorale cependant le manque de moyens n'aura pas permis de finaliser cette ambition.

Projets : sept pôles avaient vocation à être rationalisés³ mais faute de priorisation et sur les conseils de la commission de la recherche, il a été décidé une nouvelle politique de recherche autour de deux grandes priorités, la transition énergétique et les risques maritimes.

Implication des étudiants : au travers de travaux de mémoire de fin d'étude, de projet de fin d'étude ou d'expérimentations grandeur nature autour de la plateforme MARINS, et même d'une thèse CIFRE.

Conventions partenariales : des conventions partenariales ont été signées avec les professionnels pour apporter la matière et porter les applications et l'insertion de l'école dans les réseaux professionnels et institutionnels a pu être ciblée.

³ Facteurs humains et cognition, transition et optimisation énergétique des navires, physique du navire et de la mer, cybersécurité et data, droit et usages, énergie marine renouvelable et santé en mer et à distance

OBJECTIF 2

Promouvoir l'innovation pédagogique

Après la période sanitaire dégradée ayant forcé l'enseignement à distance, le recrutement d'un ingénieur pédagogique en juin 2021, a permis une professionnalisation du E-learning et le développement de nouveaux savoir-faire et compétences. L'ENSM a vu la concrétisation du projet du Pédagolab au Havre et le déploiement d'outils et méthodes sur les 4 sites.



OBJECTIF 3

Préparer la mise en place de l'apprentissage

obtenue début 2022 pour l'ouverture de la formation d'ingénieur sous statut étudiant en apprentissage à partir de la rentrée suivante (2024) et le recrutement d'une responsable apprentissage.



E-learning
développement
de nouveaux
savoir-faire et
compétences

AXE 4 :

Consolider son organisation et mettre en œuvre des outils de gestion interne



OBJECTIF 1

Rationaliser et stabiliser l'organisation interne

Regroupement des services centraux au Havre : tous les services centraux sont aujourd'hui regroupés au siège du Havre modulo l'équipe en charge de la formation continue qui est localisée à Saint Malo.

Formations professionnelles OCQP, capitaine 3000, capitaine illimité : elles avaient rejoint le Havre et elles n'ont pu être dispensées comme prévu, des ajustements ont ainsi été proposés pour que ces formations rejoignent, au moins deux années durant Nantes et Marseille.

Déménagement : le transfert du site de Nantes vers un bâtiment mutualisé sur le campus de l'Ecole Centrale de Nantes a pu s'organiser à l'été 2023. Concernant le site de Saint Malo, le déménagement a eu lieu à la même période, dans un bâtiment construit sous maîtrise d'ouvrage de la Région Bretagne.

OBJECTIF 2

Faire de la politique des ressources humaines un levier de performance

Pilotage prévisionnel des compétences : une démarche GPEC est en cours mais n'a pas encore abouti, elle doit aider à renforcer l'attractivité de l'établissement pour pallier les difficultés de recrutement.

Bien-être au travail : après les profondes transformations qui ont eu lieu, un référent égalité professionnelle a été désigné, et une nouvelle étude réalisée pour permettre d'améliorer le climat social, après l'étude RPS de 2017.

OBJECTIF 3

Optimiser le pilotage financier

L'ENSM s'est dotée d'une réelle « fonction finances », agrégeant élaboration budgétaire, suivi financier et fonction achat en charge du suivi et du pilotage financier et du suivi de l'adéquation des moyens aux ambitions. La comptabilité analytique, le plan de contrôle interne comptable et budgétaire ainsi que des procédures modernisées et formalisées sur un dialogue de gestion réaffirmé doivent pouvoir l'aider.

OBJECTIF 4

Renforcer la maîtrise du patrimoine immobilier

L'ENSM a pu établir son schéma pluriannuel de stratégie immobilière intégrant les transformations liées aux déménagements des sites de Nantes et Saint-Malo. La mise à jour de l'ensembles des bases de données interministérielles de la DIE concourant au suivi patrimonial a également été réalisée.

OBJECTIF 5

S'assurer de son efficacité et de ses performances via le SMQ

OBJECTIF 6

Développer une stratégie de développement durable et d'administration exemplaire

L'ENSM a élaboré son plan « ENSM écoresponsable » avec 25 mesures à mettre en oeuvre.

Au-delà des résultats listés, il est évident que la période aura été marquée par la crise COVID venant empêcher, malheureusement, la réalisation optimale de toutes ces ambitions.



Glossaire

CESAME : Centre d'entraînement à la survie et au sauvetage en mer

CIFRE : Convention industrielles de formation par la recherche

CMI : Chef mécanicien illimité

COP : contrat d'objectifs et de performance

CTI : Commission des titres de l'ingénieur

DD&RS : Développement durable et responsabilité sociétale

DESMM : Diplôme d'études supérieures de la marine marchande

ECTS : European Credit Transfer and accumulation system

ENSAM : Ecole nationale de sécurité et d'administration de la mer

ENSM : Ecole nationale supérieure maritime

FNASCE : Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide de l'Équipement

GED : Gestion électronique de documents

INSM : Institut national supérieur maritime

IGAM : Inspection générale des affaires maritimes

IGEDD : Inspection générale de l'environnement et du développement durable

IGEM : Inspection générale de l'enseignement maritime

LICRA : Ligue contre le racisme et l'antisémitisme

LPM : lycée professionnel maritime

MBA : Master of Business Administration

OCQM - CM 8000 : Officier chef de quart machine

OCQP : Officier chef de quart passerelle

RPS : Risques psycho sociaux

STCW : Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers



LE HAVRE



NANTES



MARSEILLE



SAINT MALO



www.supmaritime.fr

ENSM
10 quai Frissard
76600 LE HAVRE
T. +33(0)9 70 00 03 80
www.supmaritime.fr
ensm@supmaritime.fr

